



Un choix, des logiques multiples

Vincent Tiberj, Bernard Denni, Nonna Mayer

► To cite this version:

Vincent Tiberj, Bernard Denni, Nonna Mayer. Un choix, des logiques multiples : Préférences politiques, espace des possibles et votes en 2012. *Revue Française de Science Politique*, 2013, 63 (2), pp.249 - 278. 10.3917/rfsp.632.0249 . hal-01329886v2

HAL Id: hal-01329886

<https://sciencespo.hal.science/hal-01329886v2>

Submitted on 12 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN CHOIX,

DES LOGIQUES MULTIPLES

PRÉFÉRENCES POLITIQUES, ESPACE DES POSSIBLES
ET VOTES EN 2012

Vincent Tiberj, Bernard Denni et Nonna Mayer

Les résultats des élections ne reflètent pas nécessairement les préférences des électeurs. On le sait depuis Condorcet et son célèbre paradoxe qui fait l'objet d'expérimentations régulières sur les modes de scrutin¹. Mais c'est une autre disjonction qui est analysée ici, celle qui peut exister entre les préférences des électeurs pour un parti ou un candidat et le vote qu'ils vont finalement exprimer². L'intérêt scientifique pour cet écart entre les préférences politiques et les choix électoraux est récent. Il apparaît au moment où le « vote de clivage », ancré dans des appartenances sociales et religieuses, recule. La signification même du choix électoral évolue, les votes d'adhésion diminuant au profit des votes « négatifs » d'élimination.

Nous le montrerons en prenant l'exemple de l'élection présidentielle française de 2012. Notre travail se fonde sur les réponses aux « probabilités de vote » enregistrées au cours des cinq vagues d'enquêtes préélectorales (de juillet 2011 à mars 2012) réalisées au sein du programme de recherche du réseau TriÉlec³ ; cet indicateur est particulièrement bien adapté pour reconstituer l'évolution des préférences et la cristallisation des choix au cours de cette longue séquence électorale.

1. Jean-François Laslier, Karine van der Straeten, « Vote par assentiment pendant la présidentielle de 2002 : analyse d'une expérience », disponible à l'adresse <<http://www.unicaen.fr/crem/vote/Enseignements.pdf>> ; Antoinette Baujard, Herrade Igersheim, *Expérimentation du vote par note et du vote par approbation lors de l'élection française du 22 avril 2007*, rapport final, Centre d'analyse stratégique, 2007, disponible à l'adresse <<http://www.unicaen.fr/crem/vote/analyses-cas.pdf>>.

2. Voir notamment l'ouvrage de Mark Franklin et deux de ses collègues montrant l'écart entre préférences partisans et choix partisans lors des élections européennes : Wouter Van der Brug, Cees Van der Eijk, Mark Franklin, *The Economy and the Vote. Economic Conditions and Elections in Fifteen Countries*, New York, Cambridge University Press, 2007.

3. TriÉlec est un réseau de recherche rassemblant trois laboratoires associés à la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) : le Centre Émile Durkheim à Bordeaux, le Centre d'études européennes à Paris, et PACTE à Grenoble. Son principal objectif est de contribuer à l'étude du vote et au renouvellement de ses approches, tant au niveau des problématiques que des méthodes, en s'inscrivant prioritairement dans les débats scientifiques internationaux. Le projet « Dynamiques politiques 2012 », coordonné par Sylvain Brouard, consiste en cinq vagues d'enquête (entre juillet 2011 et mars 2012) auprès d'échantillons nationaux de 1 000 Français âgés de 18 ans et plus, inscrits sur les listes électorales, interrogés au téléphone par TNS-Sofres, construits selon la méthode des quotas. Le projet a bénéficié du financement du ministère de l'Intérieur, de Sciences Po Paris, Sciences Po Bordeaux et Sciences Po Grenoble.

Aux États-Unis comme en France, les travaux fondateurs sur l'explication du vote, en termes de géographie électorale¹, de clivages sociaux et religieux², d'identités partisans³ ou de traditions politiques et institutionnelles⁴, ont envisagé les choix électoraux selon l'identification durable et exclusive à un parti, ou à un camp, se renforçant au cours de la vie de l'électeur. Pourtant, depuis une trentaine d'années, de nombreux travaux ont souligné les limites de ces modèles explicatifs. En cela, la France n'est pas différente des autres démocraties occidentales. Un nombre croissant d'électeurs hésite jusqu'au dernier moment et ne sait pas pour qui voter, même pour le scrutin présidentiel, élection majeure du système politique français. Ainsi, en 1988, seulement 11 % des électeurs disent avoir hésité « jusqu'au dernier moment », mais en 2007, ils sont deux fois plus nombreux (22 %) et en 2012, selon l'enquête jour du vote TNS Sofres TriElec, 19 % se sont décidés au cours de la dernière semaine, dont la moitié dans les deux derniers jours. Ces hésitations s'accompagnent d'une plus grande mobilité électorale. La participation aux scrutins devient intermittente, en fonction de l'importance que les électeurs accordent à une consultation électorale⁵. Conséquence de cette labilité électorale, des partis peuvent obtenir un score à deux chiffres lors d'une élection et se retrouver en dessous des 5 % lors d'une autre. Face à cette nouvelle donne empirique, les modèles du vote et les conceptions scientifiques de l'électeur changent. On passe ainsi du vote de clivage au « vote sur enjeux »⁶. Les partis sont désormais déclarés « sans partisans »⁷ tant ils peinent à maintenir leur dimension de « partis dans l'électorat ». L'électeur est désormais considéré comme un acteur raisonnant⁸, actualisant à chaque scrutin ses préférences et arbitrant entre différentes alternatives, loin de la conception antérieure qui le considérait comme un acteur fidèle à ses attitudes et attaches politiques. Par exemple, l'identification partisane aux États-Unis est désormais considérée comme une « décision provisoire »⁹. Avec ce changement de perspective, les campagnes dont on soulignait traditionnellement les effets minimaux¹⁰ sur les électeurs, redeviennent un objet d'études en soi, ne serait-ce qu'à travers les effets d'agenda, de *priming* ou de *framing*¹¹. Serait-on bien entré dans l'ère de l'électeur « conjoncturel », de plus en plus sensible aux logiques et au contexte de l'élection ?

1. André Siegfried, *Le tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1913.

2. Paul Lazarsfeld, Bernard Berelson, Hazel Gaudet, *The People's Choice*, New York, Columbia University Press, 1944 ; Guy Michelat, Michel Simon, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de Sciences Po / Éditions sociales, 1977.

3. Angus Campbell, Philip Converse, Warren Miller, Donald Stokes, *The American Voter*, New York, Wiley, 1960.

4. Martin Seymour Lipset, Stein Rokkan, *Party Systems and Voter Alignments*, New York, Free Press, 1967 ; Elmer Schattschneider, *The Semisovereign People. A Realist's View of Democracy in America*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1960.

5. François Héran, « Les intermittents du vote : un bilan de la participation électorale de 1995 à 1997 », *Insee Première*, 546, 1997, p. 1-4 ; Stéphane Jugnot, « La participation électorale en 2007 : la mémoire de 2002 », *Insee Première*, 1169, 2007, p. 1-4 ; Stéphane Jugnot, Nicolas Frémeaux, « Les enfants des baby-boomers votent par *intermittence*, surtout quand ils sont peu diplômés », dans *France. Portrait social. Édition 2010*, Paris, Insee, 2010, p. 121-131. Voir aussi *supra* l'article d'Anne Muxel.

6. Mark Franklin, Tom Mackie, Henry Valen (eds), *Electoral Change. Response to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

7. Russell Dalton, Martin Wattenberg (eds), *Parties Without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

8. Samuel Popkin, *The Reasoning Voter. Communication and Persuasion in Presidential Campaigns*, Chicago, The University of Chicago Press, 1991.

9. Robert Erikson, Michael MacKuen, James Stimson, *The Macro-Polity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

10. Stephen Absolabehere, « The Paradox of Minimal Effects », dans Henry Brady, Richard Johnston (eds), *Capturing Campaign Effects*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2006, p. 29-44.

11. Henry Brady, Richard Johnston (eds), *Capturing Campaign Effects*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2006 ; Shanto Iyengar, Donald Kinder, *News that Matters. Television and American Opinion*, Chicago, The University of Chicago Press, 1987 ; Richard Lau, David Redlawsk, *How Voters Decide. Information Processing During Electoral Campaigns*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

Pour comprendre comment se décident les électrices et les électeurs d'aujourd'hui, il est plus que jamais nécessaire de s'intéresser à leurs préférences électorales. Tout ou partie des électeurs se conforment-ils au modèle classique, à savoir celui des préférences positives envers un seul parti ou un seul candidat ? Ou bien disposent-ils de préférences multiples ? Et dans ce cas, comment arbitrent-ils entre leurs préférences ? Suivant quelles logiques de choix ? Cet article explore ces questions à l'occasion de l'élection présidentielle de 2012, à partir de quatre pistes de recherche qui apportent chacune un éclairage original sur cette élection et les préférences électorales qui s'y sont exprimées. La *première* interroge la notion classique d'électorat en montrant tout l'intérêt d'une analyse en termes de potentiel électoral des candidats. Ce potentiel se compose certes d'électeurs acquis, mais aussi d'électeurs plus labiles dont les préférences politiques sont moins marquées ou tout au moins qui ne sont pas exclusives, et qui vont forger leur opinion au fil de la campagne. L'analyse longitudinale permet de voir, pour chaque candidat, comment évolue son potentiel et finalement comment il réussit ou non à le convertir en vote effectif. La *deuxième* piste de recherche explore les préférences des électeurs ; elle porte sur « l'espace des possibles » électoraux¹, c'est-à-dire l'ensemble des candidats pour lesquels les individus seraient capables de voter, tant sur les questions des préférences négatives (mises en évidence par Helena Catt²) que des multipréférences et de leur explication. La *troisième* piste de recherche explore ce que les probabilités de vote nous apprennent sur les reconfigurations idéologiques à l'œuvre en France. Les multipréférences des électeurs pour les candidats sont très structurées, ce qui permet d'en faire une typologie. Celle-ci est très révélatrice des tensions, des complémentarités et des concurrences entre composantes de l'offre politique, par exemple entre Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen, ou entre Jean-Luc Mélenchon et François Hollande. C'est donc une autre vision du champ politique qui se dessine : là où les votes (et les intentions de vote) divisent et clivent, les probabilités de vote mettent en évidence les attirances et les répulsions face aux candidats, et donc les dynamiques des différentes forces politiques les unes par rapport aux autres. Enfin, la *quatrième* piste de recherche est transversale aux précédentes interrogations : elle questionne les fondements sociologiques et politiques de ces multipréférences. Sont-elles dues à l'incompétence politique des citoyens ordinaires ? Il a été démontré dans le passé qu'à un fort intérêt pour la politique correspondait également un fort lien à un parti politique³ ; dès lors, si certains électeurs ont des préférences plus labiles, moins exclusives, et font des choix par défaut, ne serait-ce pas parce qu'ils ne connaissent pas assez les logiques de différenciation entre candidats ou partis ? Ce processus de choix hésitant serait symptomatique d'un rapport distant à la politique, produit par l'absence d'intérêt et de connaissances. Inversement, ces nouvelles « affinités politiques » peuvent s'expliquer par un changement du rapport des citoyens au politique produit par la mobilisation cognitive⁴. Avec l'élévation du niveau de diplôme, le développement des médias de masse et le renouvellement

1. Vincent Tiberj, « Le système partisan comme "espace des possibles" », dans Florence Haegel (dir.) *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 287-319 ; Vincent Tiberj, avec la collaboration de Bruno Cautrès, « L'espace des possibles électoraux », dans Bruno Cautrès, Anne Muxel (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix ? Le Panel électoral français 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 77-99.

2. Helena Catt, *Voting Behavior. A Radical Critique*, Leicester, Leicester University Press, 1996.

3. Guy Michelat, Michel Simon, « Les "sans-réponse" aux questions politiques : rôles imposés et compensation des handicaps », *L'Année sociologique*, 32, 1982, p. 81-114 ; Gérard Grunberg, « Sondages et participation politique », dans Bertrand Badie, Pascal Perrineau (dir.), *Le citoyen*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 165-182.

4. Ronald Inglehart, *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977 ; Russell Dalton, *Citizen Politics. Public Opinion and Political Parties in Advanced Industrial Democracies*, Chatham, Chatham House, 1988.

générationnel, les électeurs d'aujourd'hui auraient de moins en moins besoin de s'en remettre aux partis¹ pour se faire leur opinion. Les préférences que l'on mesure seraient donc la manifestation d'un électorat plus autonome et non d'un électorat encore marqué par le « cens caché »².

Cet article présente un premier état des recherches conduites autour de ces grandes questions à partir des données du baromètre TNS Sofres TriÉlec. Il commence par une présentation de l'instrument des probabilités de vote à travers son histoire, ses principes et son intérêt. Puis, il analyse le potentiel électoral de chaque candidat et ce que son évolution nous apprend sur les dynamiques politiques de cette séquence électorale allant de juillet 2011 à mars 2012. Il se poursuit par une analyse des multipréférences des électeurs, c'est-à-dire l'ensemble des candidats pour lesquels ils pourraient voter : il s'agit d'identifier et d'analyser les logiques de « l'espace des possibles électoraux ». La quatrième partie enfin repère six grandes combinaisons de préférences électorales ; leur analyse fait clairement apparaître les dynamiques politiques sous-jacentes aux reconfigurations en cours de la vie politique française.

Les probabilités de vote : histoire et principes d'un indicateur

Panorama des mesures de préférences politiques

Les questions mesurant les probabilités de vote sont relativement récentes dans l'histoire des enquêtes électorales. Pendant longtemps, ces dernières ont mesuré les préférences des électeurs en leur demandant de se placer sur un *continuum* idéologique (libéral/conservateur, gauche/droite), de dire pour qui ils ont voté, et/ou avec quel parti ils entretiennent des liens (que ce soit l'identification ou la proximité). Ces questions laissent échapper des informations essentielles : elles ne permettent pas de repérer les hésitations des électeurs entre plusieurs composantes de l'offre partisane ou électorale, l'étendue de leurs préférences ou encore leur logique de choix, positive (par adhésion : le meilleur) ou négative (par élimination : le moins mauvais).

Les enquêtes électorales américaines incluaient, dès les années 1950, plusieurs questions ouvertes portant sur ce que les répondants aimaient ou n'aimaient pas pour chaque parti et chaque candidat. Ce dispositif d'enquête, coûteux en temps et traitement, a eu beaucoup moins d'impact sur la recherche que l'identification partisane³. Surtout, il est apparu très vite difficilement exportable dans des pays avec des systèmes multipartisans. En 1968, toujours aux États-Unis, sont apparus les premiers thermomètres de sympathie à l'égard des candidats et des partis, puis en 1980, les réponses émotionnelles que les candidats suscitaient (*angry, hopeful, proud, afraid*⁴). Clairement cette fois, logiques positive et négative sont prises en compte. D'ailleurs, ces mesures seront progressivement incluses dans la plupart des enquêtes nationales. Mais ici se pose la question de ce qui est effectivement mesuré : l'électeur réagit-il à la personnalité du candidat ou aux idées politiques que celui-ci représente ?

1. Idée que l'on retrouve à la fois dans la sociologie critique française et dans la science politique américaine (Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1978 ; Martin Wattenberg, *The Decline of American Political Parties. 1952-1988*, Cambridge, Harvard University Press, 1990).

2. Daniel Gaxie, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978.

3. Michael Lewis-Beck, William Jacoby, Helmut Norpoth, Herbert Weisberg, *The American Voter Revisited*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2008.

4. Une utilisation originale de ces questions peut être trouvée dans George Marcus, Russell Neuman, Michael MacKuen, *Affective Intelligence and Political Judgement*, Chicago, The University of Chicago Press, 2000.

Dans ce paysage, les questions de probabilités de vote apparaissent comme un compromis particulièrement heuristique pour analyser les préférences politiques des électeurs. Il s'agit de demander aux personnes interrogées d'évaluer leur probabilité de voter pour les différents partis et/ou candidats. Elles font leur apparition aux Pays-Bas en 1982 et seront répétées dans toutes les enquêtes électorales néerlandaises par la suite. Elles prennent une dimension comparative grâce aux European Election Studies (EES)¹, dans lesquelles elles apparaissent dès 1989, avant d'être également intégrées dans les enquêtes nationales en Grande-Bretagne, Irlande, Espagne et Allemagne. Leur entrée dans les enquêtes françaises est beaucoup plus récente. Leur première apparition date des enquêtes RAPFI² en 2005. Elles furent également utilisées lors de l'enquête Formation du jugement politique réalisée par PACTE en Isère en février et avril 2007³ et le Baromètre politique français de 2006-2007 mené par le Cevipof et le ministère de l'Intérieur⁴.

Les questions de probabilités de vote dans les enquêtes TriÉlec 2011-2012 étaient libellées comme suit, partant d'une adaptation des EES : « Quelles sont les chances que vous votiez pour les personnalités suivantes, candidates à l'élection présidentielle de 2012 ? 0 signifie qu'il n'y a aucune chance que vous votiez pour lui/elle, 10 de très fortes chances que vous votiez pour lui/elle ; entre les deux, vous pouvez nuancer votre réponse ». La liste des candidats potentiels était proposée dans un ordre aléatoire. En juillet 2011, elle portait sur 21 personnalités : les candidats aux primaires socialistes, Eva Joly et Nicolas Hulot, l'ensemble des « grands » candidats déjà déclarés ou supposés l'être, ainsi que les différents candidats potentiels au centre droit et à droite. Cette liste diminuera dès la deuxième vague d'enquête fin octobre (après les primaires socialistes) et par la suite en fonction des différents retraits. La cinquième vague d'enquête de mars 2012 ne porte plus que sur les candidats réellement en compétition. En plus des classiques « refus de répondre » ou « ne sait pas », une modalité de réponse spécifique était prévue et mentionnée explicitement si l'interviewé ne connaissait pas la personnalité citée.

Une première exploration qualitative

L'intérêt des questions de probabilités de vote par rapport à une question classique d'intentions de vote apparaît très vite dès lors qu'on l'utilise dans un contexte d'interrogation qualitative. Trop souvent, il manque aux approches par sondage un test systématique sur ce que les modes d'interrogation « font » aux électeurs, alors que ce type de recherche peut s'avérer particulièrement éclairant⁵. C'est dans cette optique que l'une des équipes de PACTE

1. Disponibles à l'adresse <<http://www.ees-homepage.net>>.

2. 1 000 Français d'origine maghrébine, africaine et turque et 1 000 personnes représentatives de l'électorat français dans son ensemble (voir Sylvain Brouard, Vincent Tiberj, *Français comme les autres ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005).

3. Voir notamment Bernard Denni, Philippe Caillot « Les probabilités de vote », dans Philippe Guilbert, David Haziza, Anne Ruiz-Gazen, Yves Tillé (dir.), *Méthodes d'enquêtes. Applications aux enquêtes longitudinales, à la santé et aux enquêtes électorales*, Paris, Dunod, 2008, p. 164-169 ; et « Que nous apprend la méthode du vote probabiliste appliquée à la pré-campagne de l'élection présidentielle ? », dans le dossier « 2007 : élections du changement ? », *Revue politique et parlementaire*, 1044, septembre 2007, p. 230-235.

4. Disponible à l'adresse <<http://www.cevipof.com/bpf/barometre/>>.

5. On pense ici à l'expérience du *stop and think* mise en place par Stanley Feldman et John Zaller qui permettait de mieux comprendre ce que les Américains avaient en tête quand ils répondaient à des questions sur les services de l'État ou l'aide à la communauté afro-américaine (John Zaller, Stanley Feldman « A Simple Theory of the Survey Response : Answering Questions versus Revealing Preferences », *American Journal of Political Science*, 36 (3), août 1992, p. 579-616).

a posé ces questions juste avant le premier tour de l'élection présidentielle aux participants d'un panel qualitatif en ligne¹.

Ainsi, dans les cas de Nathalie ou d'Alain, le choix est simple. La première n'a donné qu'une seule probabilité de 10 pour M. Le Pen, quand le second l'a fait en faveur de Nicolas Sarkozy.

Nathalie, 42 ans, secrétaire de direction : « Oui, je voterai. Pour Le Pen, c'est certain. Car ses idées sont celles qui sont les plus proches des miennes. Elle me semble sincère et semble pouvoir prendre les bonnes décisions. Mon choix est fait depuis longtemps. En effet, cela fait plus de 10 ans que je vote pour le Front national ».

Alain, 58 ans, auto-entrepreneur : « J'irai voter c'est sûr, je n'ai jamais trouvé d'argument dans cette campagne qui me fasse changer d'avis. Mon choix c'est parce que je vis mieux qu'il y a 5 ans grâce au RSA et au statut d'auto-entrepreneur. Merci SARKO ».

Ici, on retrouve des électeurs « classiques ». Tous deux disent avoir des préférences politiques durables, ancrées bien avant le début de la campagne. La période électorale n'est utilisée qu'à des fins de renforcement de convictions déjà bien structurées, conformément à la théorie des effets minimaux. Vraisemblablement, toutes les informations politiques auxquelles ils ont été confrontés font l'objet des « perceptions sélectives » bien connues. Pour ces deux électeurs, nul besoin de tester ou d'envisager les autres alternatives politiques, une question d'intentions de vote suffirait : ils auraient sans doute donné une intention de vote ferme et positive, sans aucune hésitation, et auraient déclaré avoir fait leur choix longtemps à l'avance, sans qu'il puisse changer.

Mais une question sur les intentions de vote rendrait mal compte des cas de Sylvie et Élodie. La première assigne à J.-L. Mélenchon une probabilité de 9, à E. Joly de 8, et à F. Hollande de 7. La seconde est encore plus indécise : les seuls candidats qui émergent sont F. Hollande (avec une probabilité de 5) et J.-L. Mélenchon (3).

Sylvie, 50 ans, assistante sociale : « après avoir longtemps tangué entre Mélenchon et Joly (dont je me sens le plus proche des idées), j'ai finalement opté pour Mélenchon. Comme vous me l'aviez suggéré, j'ai relu les programmes de chacun : beaucoup de points communs, en fait, des mots ou phrases plus percutants pour Mélenchon. Ce qui m'a finalement décidé est plutôt le désir de peser davantage, quand j'ai su que ma famille (mari et enfants) votait toute pour Mélenchon, j'ai suivi... »

Élodie, 30 ans, éducatrice spécialisée : « À deux jours de l'élection, la seule chose dont je sois sûre, c'est que je vais aller voter (même par ce temps pourri), par contre, je n'arrive toujours pas à arrêter mon choix, je sais pour qui je ne voterai pas du tout, mais qui aura "mes faveurs", je ne sais pas encore. Aucun ne se démarque plus qu'un autre... Je suis désolée mais je pense que ma décision sera prise le jour même. »

Leur vote a été marqué par l'hésitation, qui, dans chaque cas, correspond à des contextes très différents. Dans le premier cas, cette hésitation s'explique par une proximité d'idées avec plusieurs candidats (donc plusieurs préférences) dans une logique positive. À l'intérieur d'un espace des possibles, Sylvie décide de son choix en cédant à la conformité du groupe familial.

1. Les citations d'électeurs présentées dans cet article sont toutes issues d'un forum qualitatif en ligne ou *Bulletin Board On Line* (BBOL). Ce dispositif d'enquête, très utilisé dans les études marketing, a été mis en œuvre pour la première fois, à notre connaissance, dans une recherche électorale par le laboratoire PACTE, avec le concours du Grets d'EDF et l'appui méthodologique d'une consultante, Édith Vassaux. Les réactions de 18 électeurs à la campagne ont ainsi été suivies de la mi-novembre 2011 au 24 avril 2012.

Pour Élodie, l'hésitation résulte d'une logique négative. Aucun candidat ne suscite d'adhésion chez elle, sans pour autant qu'elle soit incohérente (les seuls surnageant sont deux candidats de gauche), ni incapable de hiérarchiser entre les candidats à l'élection présidentielle. Au contraire, elle sait davantage pour qui elle refuse de voter que pour qui elle va finalement le faire. En tout cas, les hésitations d'Élodie et de Sylvie ne sont pas le produit d'un manque de connaissances politiques, ni d'un défaut d'investissement dans les affaires publiques. Mais dans leurs cas, qu'aurait donné une question d'intention de vote classique ? Elle aurait vraisemblablement recueilli le vote pour F. Hollande de l'une et le vote pour J.-L. Mélenchon de l'autre, mais aurait masqué toute la complexité d'un processus de décision qui n'a rien à voir avec les votes « classiques » d'Alain et Nathalie. Seules les probabilités de vote permettent de saisir la complexité de ces choix électoraux.

Des questions accessibles

Ces questions posées au téléphone ont été facilement comprises et acceptées : 93 % des 5 033 personnes interrogées lors des cinq vagues ont accepté de répondre pour tous les candidats proposés. Mais les répondants jouent-ils le jeu en utilisant toute l'échelle des probabilités pour les différents candidats ? On peut, en effet, faire semblant de répondre en donnant la même probabilité à tous les candidats, 5 par exemple, la valeur centrale d'une échelle étant souvent une réponse refuge. Si, les interviewés ont joué le jeu de la question en acceptant de hiérarchiser leurs préférences politiques, la même probabilité ne doit pas être utilisée pour plusieurs candidats, ou rarement. En particulier, la réponse dix qui traduit la plus grande fermeté du choix de vote ne devrait être, en toute rigueur, utilisée qu'une fois. Enfin, la réponse zéro devrait être la plus répandue car, les orientations électorales étant polarisées, exprimer ses préférences pour un ou plusieurs candidats conduit bien à en éliminer d'autres.

De fait, sur l'ensemble de la période, la probabilité zéro est, de loin, la plus fréquemment utilisée : un peu plus d'un tiers des personnes interrogées y recourt pour au moins trois candidats, mais seuls 2 % des électeurs le font pour les huit candidats étudiés. À l'opposé, un peu plus d'une personne sur dix n'écarte aucun candidat de ses possibilités de vote. Ces deux réponses extrêmes sont rares et étonnamment stables dans le temps. En revanche, la proportion d'électeurs qui éliminent de trois à sept candidats passe de 59 % en juillet à 67 % en octobre et 69 % en mars. La position médiane est utilisée souvent, par 54 % des répondants. Mais 27 % des utilisateurs du cinq le font pour un seul candidat et 12 % pour trois candidats et plus, des proportions très stables dans le temps. Environ 16 % des répondants utilisent le 10 en juillet 2011, et 34 % en mars 2012, indice de la polarisation des choix au cours de la campagne. Neuf fois sur dix, un seul candidat bénéficie de cette probabilité maximale. Les autres probabilités sont beaucoup plus rarement citées : de 70 % à 91 % des répondants ne les utilisent jamais, et lorsqu'ils le font, c'est dans la grande majorité des cas pour un seul candidat.

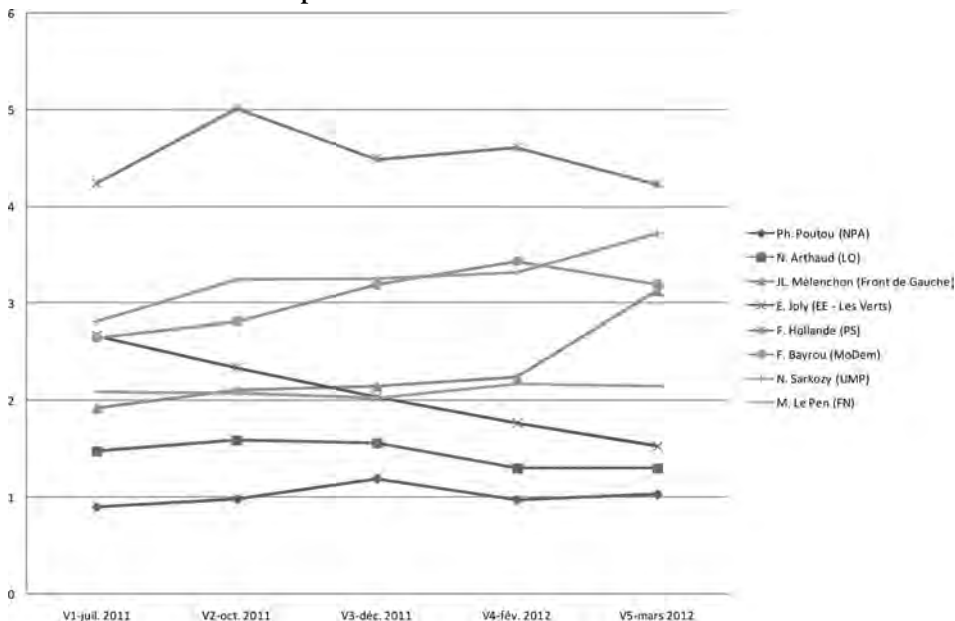
En résumé, les personnes interrogées se sont comportées comme on l'attendait. Elles éliminent un nombre important de candidats. Elles n'abusent pas de la réponse refuge. Elles utilisent toutes les possibilités de l'échelle pour nuancer leurs préférences à l'égard des candidats qu'elles n'ont pas éliminés. Elles sont parcimonieuses dans l'attribution des chances les plus élevées. Enfin, les usages de cette échelle évoluent au fur et à mesure que les choix électoraux se précisent. Cet examen des données permet de considérer les probabilités de vote comme des indicateurs valides du potentiel électoral de chaque candidat.

Les dynamiques du potentiel électoral

On a posé ces questions à cinq reprises : en juillet, octobre et décembre 2011, ainsi qu'en février et fin mars 2012. Les enquêtes TriElec ont donc permis de suivre l'évolution du potentiel électoral de nombreuses personnalités, dont plusieurs deviendront officiellement candidates à l'élection présidentielle. Les points d'observation ont été choisis afin de suivre au mieux les développements de la campagne. La vague de juillet constitue ainsi un point zéro idéal avant que la campagne ne débute réellement. La vague de fin octobre se déroule juste après la victoire de F. Hollande à la primaire socialiste, celle de février au moment de l'entrée en campagne du président sortant, tandis que la vague de mars a eu lieu juste après l'affaire Merah. Le dispositif permet donc de mieux comprendre et d'évaluer certains effets de la campagne à travers les probabilités de vote. On est alors en mesure de suivre la dynamique de chacun des grands candidats.

On peut aussi analyser les évolutions dans le temps du potentiel électoral de plusieurs manières. Soit on considère les réponses données comme des scores de soutien à un candidat : on les traite alors comme des variables continues. Soit on les envisage comme des variables catégorielles, partant du principe qu'à travers les notes s'expriment aussi des seuils et des attitudes face au candidat testé : le rejet, la neutralité ou le soutien, avec des variations d'intensité dans le rapport positif et négatif : le rejet absolu (0), l'exclusion de vote (de 1 à 4), la neutralité (5), le vote possible (6 à 7), le soutien (8 et plus)¹.

Graphique 1. L'évolution des moyennes de probabilité de vote pour les huit candidats suivis sur l'ensemble de la période



Sources : Enquêtes TriElec TNS-Sofres.

Lecture : moyenne des probabilités de vote attribuées aux différents candidats entre juillet 2011 et mars 2012.

1. D'autres découpages sont possibles, comme par exemple faire des notes 10 une catégorie à part qui correspondrait au soutien maximum pour le candidat et à l'une des définitions possibles de son noyau électoral.

Tous les candidats se voient attribuer des moyennes assez faibles, comprises sur l'ensemble des cinq vagues entre 0,90 pour N. Arthaud en juillet et 5,01 pour F. Hollande juste après sa victoire à la primaire socialiste. Ces moyennes correspondent à des profils de réponses très différents, les uns fortement clivés (beaucoup de zéro et de probabilités fortes), les autres plus consensuels avec peu de zéro, mais beaucoup de probabilités moyennes. Dans une compétition fortement concurrentielle et polarisée, ces faibles scores globaux de soutien ne sont guère surprenants car même un candidat soutenu par une moitié des électeurs verra sa moyenne diminuée par le rejet de ses adversaires (les probabilités 0). Pour mieux évaluer la force des soutiens apportés à chaque candidat, il faut recalculer ces moyennes, par exemple en fonction du souhait de victoire à l'élection. Dans les enquêtes de février et de mars¹, la plus forte moyenne s'observe pour M. Le Pen parmi les électeurs qui souhaitent sa victoire (8,78) et chez les soutiens de J.-L. Mélenchon (8,32), elle descend à 7,96 pour F. Hollande, 7,82 pour N. Sarkozy et 7,29 pour F. Bayrou pour leurs *supporters* respectifs. Premier résultat marquant : une minorité d'électeurs se portent sur les candidats protestataires, mais ce sont ceux dont les choix sont les plus affirmés et les plus nettement positifs. Les partisans des deux principaux prétendants à la présidence restent en-deçà d'une moyenne de 8, traduisant ainsi une adhésion plus réservée, un certain scepticisme à l'égard même du candidat dont ils souhaitent la victoire.

Même calculées sur l'ensemble de l'échantillon, ces moyennes restent des indicateurs du potentiel électoral global des candidats qui permettent de les hiérarchiser. Le classement obtenu est très différent de celui issu du scrutin du 22 avril par le scrutin uninominal². F. Hollande a le plus fort potentiel (4,23 en mars), devant N. Sarkozy (3,72). Mais F. Bayrou (3,19) ravit la troisième place à M. Le Pen (2,15) qui est également dépassée par J.-L. Mélenchon (3,13). La troisième place de F. Bayrou selon ce vote par note s'explique par la faible dispersion des probabilités le concernant : les probabilités élevées sont rares, mais la réponse zéro sur l'ensemble des cinq vagues ne dépasse pas 39 %³. Ces réponses traduisent le caractère relativement consensuel du candidat du MoDem, à l'opposé de M. Le Pen qui, à toutes les vagues, est rejetée par près des deux tiers des répondants qui lui attribuent la note zéro. Les évolutions du soutien ou de potentiel électoral constituent un premier indicateur des dynamiques politiques, très variables selon les candidats : diminution continue pour E. Joly (ses probabilités moyennes passent de 2,67 à 1,30), léger reflux pour P. Poutou, stabilité suivie d'une très légère hausse pour M. Le Pen en fin de campagne (de 2,09 à 2,15 en mars), progression de juillet (2,65) à février (3,43) pour F. Bayrou, puis recul en mars (3,19), évolution en dents de scie pour F. Hollande, qui retrouve à peine en mars (4,23) son score de juillet (4,24) ; enfin progression constante de N. Sarkozy, qui passe de 2,81 en juillet à 3,32 en février à 3,72 en mars.

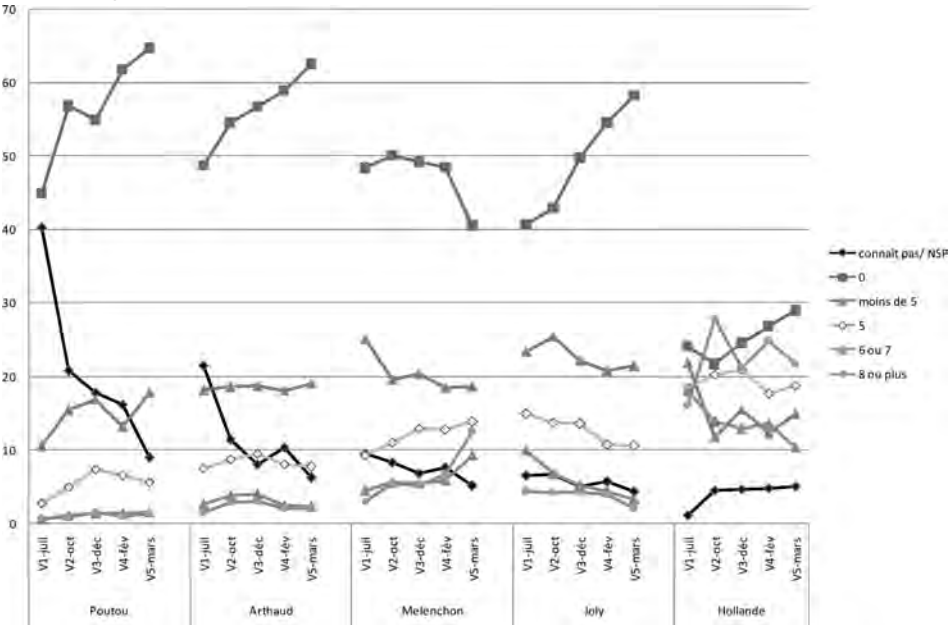
L'analyse « catégorielle » vient compléter et approfondir l'analyse par les moyennes en permettant notamment de distinguer les « noyaux durs » électoraux des différents candidats ou de mettre en évidence la nature de leur rejet ou encore les effets de notoriété.

1. Le cumul de ces deux dernières vagues permet de travailler sur des effectifs assez importants, les plus faibles étant pour Jean-Luc Mélenchon (53 personnes) et François Bayrou (96).

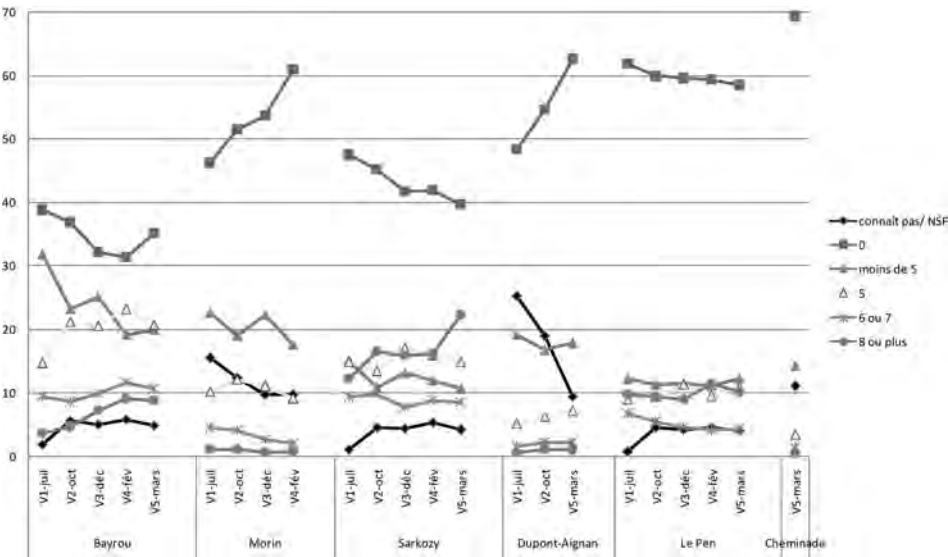
2. Voir par exemple le résultat des différents modes de scrutin proposés en 2012 par l'équipe de vote au pluriel, disponible à l'adresse <<http://voteaupluriel.org/resultats-des-votes-en-ligne>>.

3. D'ailleurs, l'écart-type de sa note est systématiquement inférieur à celui de Marine Le Pen, de Nicolas Sarkozy ou de François Hollande.

Graphique 2a. Les évolutions des probabilités de vote pour les candidats de gauche (en pourcentages)



Graphique 2b. Les évolutions des probabilités de vote pour les candidats du centre et de droite (en pourcentages)



Sources : Enquêtes Trifélec TNS-Sofres.

Premier résultat qui ressort de cette analyse : la campagne a un effet d'information, particulièrement important pour les « petits » candidats. Les questions d'intentions de vote supposent que les citoyens connaissent l'ensemble des alternatives auxquelles ils sont confrontés. Or, tel n'est pas le cas, particulièrement en début de période. Ainsi, en juillet 2011, 40 % des électeurs ne connaissaient pas P. Poutou. Ils étaient 25 % pour N. Dupont-Aignan, 21 % pour N. Arthaud, 15 % pour H. Morin et 10 % pour J.-L. Mélenchon. Ces écarts de notoriété entre candidats renvoient aux logiques de la compétence politique. Plus un électeur est diplômé, plus grandes sont ses chances de connaître les différents candidats (ou tout au moins de faire comme s'il les connaît), indépendamment du moment de l'enquête. Ainsi, les sans-diplômes et les diplômés de l'enseignement primaire étaient 61 % à ne pas connaître P. Poutou en juillet et encore 32 % en octobre. À ces mêmes dates, ils étaient 54 % et 29 % pour N. Dupont-Aignan, 28 % et 16 % pour N. Arthaud. En revanche, chez les diplômés de l'université ces taux étaient beaucoup plus faibles : 31 % et 15 % pour P. Poutou, 25 % et 18 % pour N. Dupont-Aignan, et 21 % et 11 % pour N. Arthaud.

Ces logiques sociales classiques de l'incompétence politique sont toutefois compensées par des effets de rattrapage induits par la campagne électorale. La multiplication des messages et des informations politiques dans les médias, permet même aux électeurs les plus éloignés habituellement de la vie politique ou les moins dotés en capital culturel de rattraper leur retard sur les citoyens « sophistiqués ». Ce phénomène se produit assez tôt pour cette campagne, puisque dès la fin de la primaire socialiste, l'essentiel des écarts entre peu et très diplômés avait fondu. En juillet, l'écart entre le taux de méconnaissance des moins diplômés (diplôme du primaire au mieux) et des plus diplômés (diplôme du supérieur) était supérieur de 37 points dans le cas de N. Dupont-Aignan, de 30 points pour P. Poutou, de 16 points pour H. Morin, de 15 points pour J.-L. Mélenchon et de 12 points pour N. Arthaud. En octobre, les écarts ne sont plus respectivement que de 15, 16, 7 et 8 points. En mars, ils sont tous compris entre 10 et 5 points¹.

L'examen détaillé des probabilités de vote montre nettement les forces et les faiblesses de chacun des candidats ainsi que l'évolution de leur audience tout au long de la campagne. Par exemple, le rejet d'E. Joly prend différentes formes. L'exclusion totale d'un vote écologiste a connu une augmentation de 19 points entre juillet et fin mars, plaçant la candidate à un niveau de 59 % proches de ceux de M. Le Pen ou des petits candidats à la gauche de la gauche. Dans le même temps, son électorat potentiel (les électeurs lui donnant une probabilité supérieure à 5) a été divisé par trois. 10 % des électeurs interrogés en juillet avant sa désignation officielle comme candidate lui attribuaient une probabilité de vote de 6 ou 7 et 4 % de 8 ou plus. En octobre, les premiers ne sont plus que 7 %, en décembre 5 %, puis 3 % en mars. Les seconds sont restés à peu près aussi nombreux entre juillet et février pour décroître à 2 % en mars.

Les votes n'obéissent pas au principe des vases communicants. C'est un autre apport de la méthode des probabilités de vote. La baisse des uns ne correspond pas automatiquement à une montée des autres, contrairement à ce qui se passe dans les questions classiques d'intentions de vote. Ainsi, la baisse d'E. Joly ne profite pas à J.-L. Mélenchon, qui ne connaît des évolutions notables qu'entre février et mars : la proportion des électeurs lui assignant une probabilité de vote supérieure à 7 passe alors de 6 % à 12 % et de 6 % à 9 % pour les probabilités de 6 ou 7. En juillet, son électorat potentiel était de 7 %, il atteint 21 % fin mars.

1. La remise à niveau des petits candidats en termes de notoriété se fait d'abord au profit de la réponse zéro. Mieux connaître ne signifie pas pour autant approuver.

Pour M. Le Pen, on ne constate guère d'évolution lors de la campagne, même fin mars après l'affaire Merah. Cela peut s'expliquer par la forte notoriété de la présidente du FN. Elle est connue depuis un certain temps et les préférences à son endroit sont déjà cristallisées en positif ou en négatif. D'ailleurs, son électorat potentiel est proche du score effectivement obtenu le 22 avril : selon les vagues, entre 8 % et 11 % des personnes interrogées attribuaient une probabilité de vote de 8 ou plus à M. Le Pen et entre 6 % ou 4 % une probabilité de 6 ou 7. Fin mars, cela donne un électorat potentiel de quelque 14 %. M. Le Pen dispose d'un noyau dur électoral d'un électeur sur dix, auquel s'ajoute une réserve de sympathisants non négligeable.

Pour F. Bayrou, en revanche, les réponses des différents échantillons ont évolué de manière significative. Le début de campagne lui était favorable, tant par la baisse en proportion des réponses négatives qu'il pouvait susciter que par l'augmentation en taille de son électorat potentiel. Au total, en juillet 2011, 71 % des électeurs donnaient à F. Bayrou une probabilité de vote inférieure à 5 sur 10 ; au printemps 2012, ils ne sont plus que 51 %. Quant à son électorat potentiel, c'est surtout celui du « premier cercle » (score supérieur à 7) qui a progressé lors de la campagne passant de 4 % à 9 %, tandis que ses « sympathisants » (score de 6 ou 7) comptaient pour environ un dixième de l'échantillon.

Enfin, les deux futurs finalistes présentent des profils et des dynamiques très différentes. Le président sortant suscite un fort rejet, si on le mesure par la proportion d'électeurs excluant totalement de voter pour lui : 47 % en juillet, 40 % encore en mars. Tandis que le futur président semble être le candidat le plus consensuel de tous, même s'il suscite un nombre croissant de refus de vote à mesure que l'issue de la campagne se rapproche : de 24 % en juillet à 29 % en mars. Quant aux électeurs du « premier cercle », ceux qui donnent à F. Hollande une probabilité de vote supérieure à 7, ils s'avèrent systématiquement plus nombreux que ceux du premier cercle de N. Sarkozy, jusqu'à la vague de mars où ils sont à égalité pour la première fois (autour de 22 %).

Les attitudes à l'égard des grands candidats semblent déjà bien structurées dès le début de la campagne pour une grande partie des électeurs, que ce soit en positif ou en négatif. Ils savent qui ils apprécient et qui ils rejettent. Pour ces électeurs, la campagne est donc bien aussi une manière de renforcer leurs convictions. Le suivi des probabilités de vote fait également apparaître un résultat inattendu. Le sens commun voudrait que la campagne serve à convaincre de voter pour les candidats, donc à créer du lien positif. Or, ce processus d'influence positive n'apparaît à gauche que pour J.-L. Mélenchon et à droite pour N. Sarkozy, entre février et mars. En revanche, le déroulement de la campagne pénalise fortement E. Joly et les petits candidats, qui passent de l'anonymat au rejet, et ne profite guère au candidat socialiste. Ainsi faut-il sans doute parler de campagnes au pluriel, tant les dynamiques diffèrent d'un candidat à l'autre.

Les logiques de « l'espace des possibles électoraux »

Jusqu'ici, nous avons utilisé les probabilités de vote séparément. Prises conjointement, elles permettent de comprendre l'espace des possibles des électeurs, c'est-à-dire les candidats pour qui les électeurs pourraient voter. Par ce biais, on peut mettre en avant non seulement les électeurs « négatifs » qui, faute d'alternative politique suffisamment attrayante, en sont réduits à choisir le moindre mal, mais aussi les électeurs à multipréférences. Ces

derniers ont de véritables affinités mais pour plusieurs candidats. Les premiers comme les seconds sont généralement peu ou pas étudiés alors même qu'ils permettent de mieux comprendre à la fois les logiques d'une élection (ici 2012) mais aussi les recompositions idéologiques et politiques actuelles.

Négativité à la hausse et persistance des multipréférences

Pour déterminer ces deux groupes, nous avons créé un indicateur qui compte le nombre de fois où une personne interrogée a donné une probabilité de vote supérieure à 5. Les probabilités inférieures à 5 peuvent s'interpréter comme un rapport au mieux distancié à l'égard du candidat et sinon de rejet. Une note 5, si on suit l'analogie avec la notation scolaire, correspond à un jugement « passable », la moyenne. En revanche, donner une probabilité de 6 ou plus équivaut à déclarer une préférence pour un candidat, au moins un satisfecit à son égard, voire indique que la personne interrogée peut être comptée parmi ses sympathisants ou son noyau électoral. Pour construire l'indicateur, nous n'avons retenu que les candidats qui se sont effectivement présentés. Cependant, J. Cheminade n'a été testé que lors de la dernière vague. Pour avoir systématiquement le même nombre de personnalités dans l'indicateur, on a donc inclus H. Morin pour les quatre premières vagues. Au total, notre indicateur des préférences électorales porte toujours sur 10 candidats.

Tableau 1. L'espace des possibles électoraux : une comparaison entre 2012, 2004, 2007 et 2009 (en pourcentages)

	V1-juil.	V2-oct.	V3-déc.	V4-fév.	V5-mars	Rappel : EES-2004	Rappel : EES-2009	Rappel : Parmi ces candidats, pour lesquels pourriez-vous voter ? (Cevipof 2007)
Aucun	30	26,5	31	27,5	23,5	16,5	18,5	12
Un candidat/ un parti	38	36	35,5	36	41	28	32	34
Deux	19,5	22	21,5	22,5	20,5	32	23,5	27,5
Trois	8	9	7,5	9,5	10,5	16	14,5	16
Quatre ou plus	4,5	6,5	4,5	4,5	4,5	7,5	11,5	10,5

Sources : Enquêtes TriElec TNS-Sofres, EES 2004 et 2009, enquête pré-électorale Cevipof-lfop, 2007.
Lecture : En juillet, 30 % des répondants n'ont pas de préférences électorales définies, c'est-à-dire de probabilités supérieures à 5. Ils sont 23,5 % en mars 2012. À ces deux dates, 19,5 % et 20,5 % ont des préférences pour deux candidats.

La multipréférence est un phénomène d'ampleur. Seules 35,5 % à 41 % des personnes interrogées n'envisagent de voter que pour un seul candidat, alors qu'elles sont autour de 20 % à disposer d'un espace des possibles « à deux têtes », et entre 8 % et 10 % à disposer d'un espace à trois candidats. Ce phénomène ne date pas de cette élection présidentielle, comme l'indique la comparaison avec les deux dernières European Electoral Studies qui utilisent la même mesure. Les électeurs ne déclarant qu'un parti comme choix possible sont 28 % en 2004 et 32 % en 2009. Les résultats de 2012 sont également convergents avec ceux obtenus

lors de l'enquête préélectorale de 2007 où il était directement demandé aux personnes interrogées pour quels candidats elles pourraient voter : seulement 34 % d'entre elles n'en citaient qu'un, alors même que cette élection était censée marquer la rebipolarisation du système partisan français¹. Il est également remarquable que les multipréférences pour trois candidats et plus restent stables tout au long de la période, entre 12,5 % et 15 %.

La campagne 2012 marque une continuité quant à l'expression des multipréférences, mais la négativité, elle, est en augmentation. La proportion d'électeurs n'attribuant jamais une note supérieure à 5 atteint un maximum lors de la dernière élection présidentielle. Le niveau de négativité oscille entre 26,5 % et 31 % dans les quatre premières vagues de l'enquête TriElec 2011-2012, et même s'il décroît légèrement fin mars, il reste à 23,5 %, soit 5 points de plus qu'en 2009 et 7 points de plus qu'en 2004². Cet indicateur confirme donc ce que d'autres sources et travaux ont montré : l'élection présidentielle de 2012 a intéressé les Français, à la différence de celle de 2002, mais elle s'est déroulée dans un contexte beaucoup moins mobilisateur que celle de 2007, où les deux finalistes incarnaient une forme de renouveau politique, chacun à sa manière. D'ailleurs, cela se retrouve dans les indicateurs de politisation plus classiques : 73 % des électeurs interrogés en mars 2012 se disaient beaucoup ou assez intéressés par la campagne, mais seuls 40 % considéraient que « la campagne aborde les vrais problèmes des Français » et 44 % qu'elle « permet de bien comprendre les propositions des différents candidats »³.

Incompétence ou transformation du rapport à l'offre politique ?

Quelles sont les logiques explicatives de ces phénomènes ? Est-ce le niveau de compétence politique ? On peut faire l'hypothèse que les électeurs les plus sophistiqués ont des préférences, voire même une seule préférence puisqu'ils sont les plus à même de comprendre les logiques d'opposition des candidats les uns par rapport aux autres. À l'inverse, les électeurs les plus éloignés du champ politique auraient plus tendance à rejeter des alternatives politiques. Quant à la multipréférence, elle peut être également le fruit d'une incapacité des électeurs à choisir, donc possiblement encore d'un faible niveau de compétence politique. Existe-t-il également des logiques proprement politiques au type et à l'ampleur de l'espace des possibles ? Après tout, les électeurs de gauche ont plus de candidats avec lesquels ils peuvent se sentir proches que les électeurs de droite, il paraît donc logique qu'ils aient plus de favoris. L'analyse menée retrouve et confirme certains des résultats de 2007 et avant⁴. Nous avons testé deux modèles de régression logistique multinomiale⁵ : l'un fondé uniquement sur les caractéristiques sociales des individus (âge, genre, diplôme⁶), l'autre avec ces caractéristiques complétées par le placement sur l'échelle gauche/droite et l'intérêt pour la politique. La compétence politique ne permet de distinguer qu'entre les personnes

1. Gérard Grunberg, Florence Haegel, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

2. Avec un nombre de partis testés inférieur à celui des candidats dans les enquêtes 2011-2013.

3. Bernard Denni, « Des électeurs toujours attentifs mais perplexes et inégalement mobilisés », mars 2012, disponible à l'adresse <<https://sites.google.com/a/iepg.fr/trielec/resultats-analyses/enquetes-pre-electorales/vague-5-avril-2012/deselecteurstoujoursattentifsmaisperplexesetinegalementmobilises>>.

4. V. Tiberj, « Le système partisan comme "espace des possibles" », cité.

5. Le détail des analyses est disponible auprès des auteurs.

6. Ces variables sont classiquement utilisées pour approximer la compétence politique, *a fortiori* quand on ne dispose pas de questions de connaissances politiques par exemple. Voir Vincent Tiberj, « Compétence et repérages politiques en France et aux États-Unis : une contribution au modèle de "l'électeur raisonnant" », *Revue française de science politique*, 54 (2), avril 2004, p. 261-287.

interrogées qui ne disposent d'aucune préférence et celles qui en ont au moins une. Dans le premier modèle, les diplômés du supérieur se différencient des diplômés du primaire en ayant deux fois moins de chances de ne citer aucun candidat ; les hommes ont 1,3 fois moins de chances que les femmes de ne citer aucun candidat. En revanche, l'effet de l'âge n'est pas celui escompté. Habituellement, les jeunes se distinguent du reste des classes d'âge par l'effet du « moratoire politique »¹. Lors de cette étape du cycle de vie, les jeunes électeurs « se cherchent encore » en politique avant de cristalliser leurs préférences par la suite. Ici pourtant, la ligne de démarcation se situe entre les plus et les moins de 50 ans. Les plus de 50 ans ont entre deux et trois fois moins de chances de ne citer aucun candidat par rapport aux 18-24 ans, mais ces derniers ne se distinguent ni des 25-34 ans ni des 35-49 ans. Autrement dit, ce rapport négatif à l'offre politique n'est pas un simple reflet de la période de jeunesse mais touche une proportion beaucoup plus importante de l'électorat, comme si les plus âgés se démarquaient en étant plus positifs par rapport à l'offre politique.

L'introduction dans l'analyse de l'intérêt pour la politique ou du placement gauche/droite confirme ces résultats. Sans surprise, moins les personnes interrogées sont politisées, plus les chances sont grandes qu'elles rejettent tous les candidats. Par rapport aux « pas du tout intéressés », les « assez intéressés » ont 3 fois moins de chances d'être dans ce cas et les « très intéressés » 5 fois moins de chances. De même, par rapport aux électeurs qui se placent au centre, ceux qui prennent position à gauche ou à droite ont entre deux et quatre fois moins de chances de ne compter aucun candidat dans leur espace des possibles. Sans surprise également, dès lors qu'on introduit ces deux variables politiques, les caractéristiques sociales des individus perdent en capacité d'explication². Mais la surprise tient à la persistance de différences liées à l'âge. Les 50 ans et plus ont encore 1,5 fois plus de chances que l'ensemble des autres électeurs d'avoir au moins un candidat dans leur espace des possibles. Les deux modèles ne permettent pas de distinguer significativement entre les électeurs envisageant de voter pour un seul candidat et ceux qui en sélectionnent deux ou trois. Cela vaut pour l'intérêt pour la politique comme pour le placement gauche/droite, et pour le diplôme. Le seul trait différenciant les électeurs à préférence unique des électeurs à multipréférences reste encore l'âge ; les plus de 50 ans se distinguent des 18-24 ans en ayant une fois et demie moins de chances d'envisager de voter pour plus d'un candidat, quand les 25-34 ans et les 35-49 ans ne se distinguent pas significativement des plus jeunes. Ce résultat sur l'âge est particulièrement important. Il est contrôlé par des variables sociales et politiques. Il ne s'explique pas par un défaut de compétence des jeunes. Il avait déjà été noté huit ans auparavant en 2004. Ce phénomène est stable dans le temps et donc n'est pas simplement le fruit d'un contexte spécifique. Surtout, il touche une large part des électeurs, y compris les classes d'âge actives et réputées les plus connectées avec la vie politique. On est donc confronté à deux hypothèses alternatives : 1/ soit on reste sur un effet de cycle de vie mais la phase de cristallisation en faveur d'un seul parti (ou d'un seul candidat) se déroule désormais plus tard dans la carrière des électeurs ; 2/ soit se donne à voir ici un possible effet « cohorte » : les cohortes les plus anciennes se singulariseraient par un rapport au politique monopréférentiel, quand les

1. Anne Muxel, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

2. Par exemple, le diplôme n'a plus d'influence significative. Cela s'explique essentiellement parce que plus on est diplômé, plus on a de chances d'être intéressé par la politique. Il n'y a pas de double pénalité académique pour les individus : un diplômé du secondaire a moins de chances d'être très intéressé par la politique qu'un diplômé du supérieur, mais si les deux le sont, ils ont autant de chances de ne pas déclarer de candidat dans leur espace des possibles.

nouvelles cohortes seraient soit plus négatives soit plus multipréférences (en tout cas jusqu'ici¹). Ces dernières étant appelées à gagner en importance, il pourrait en aller de même pour ces deux phénomènes, qui alors affecteraient de plus en plus les élections. Reste que les données dont on dispose ne sont pas suffisamment étendues dans le temps pour pouvoir trancher entre ces deux hypothèses explicatives.

Si l'on revient aux électeurs à multipréférences, on observe par exemple que, pour les électeurs de gauche envisageant de voter pour deux candidats, leur « espace des possibles » reste interne à la gauche dans 62,5 % des cas (dont 32 % des cas pour F. Hollande et J.-L. Mélenchon, et 19,5 % pour le candidat PS et la candidate écologiste). Il existe cependant 19,5 % des électeurs de gauche qui hésitaient entre un candidat de gauche et F. Bayrou, signe que la frontière avec le centre continue d'être poreuse comme en 2007. Quand l'espace des possibles des électeurs de gauche compte trois candidats, dans 48 % des cas, il reste encore interne à ce camp et dans 19,5 % des cas, il inclut F. Bayrou. Derrière ce résultat, probablement faut-il voir l'érosion des lignes de clivage au sein de la gauche mais également avec le centre, ce qui n'est pas sans écho avec les résultats électoraux et les variations de scores pour chacun des partis concernés particulièrement fortes depuis 2007. Ces observations conduisent à analyser plus systématiquement l'articulation des préférences électorales.

Probabilités de vote et reconfigurations politiques en 2012

La méthode utilisée jusqu'ici atteint vite ses limites pour rendre compte des multiples façons dont les électeurs articulent leurs préférences. L'analyse statistique des données fournit des méthodes puissantes bien adaptées pour résoudre ce problème. Une analyse en composante principale (ACP) met en évidence la structure des profils de réponses aux questions de probabilité de vote², qu'elle résume par huit axes factoriels. Une classification mixte effectuée dans l'espace défini par les quatre premiers axes de l'ACP permet de trouver des partitions qui optimisent le classement des répondants en fonction de leurs préférences : les individus d'une même classe doivent être les plus ressemblants possibles et les classes les plus séparées possibles. La typologie retenue a six classes d'électeurs³. Elle fournit un outil d'analyse fondé sur la structure des préférences électorales qui permet de mieux comprendre les logiques de recomposition, de rapprochement ou de distanciation en cours dans l'électorat, au-delà des logiques traditionnelles.

Deux classes (1 et 2) sont composées d'électeurs en majorité favorables aux candidats de la gauche mais avec des configurations de préférences différentes ; la classe 3 rassemble les électeurs qui partagent leurs préférences entre N. Sarkozy et F. Bayrou ; la classe 4 est caractérisée par des préférences très affirmées pour M. Le Pen et dans une moindre mesure pour N. Sarkozy ; les électeurs de la classe 5 rejettent tous les candidats, à l'exception de N. Sarkozy auquel ils accordent un choix positif, plus réticent que ceux de la classe 3 ; enfin la classe 6 est composée de personnes dont les préférences vont vers tous les candidats, à l'exception

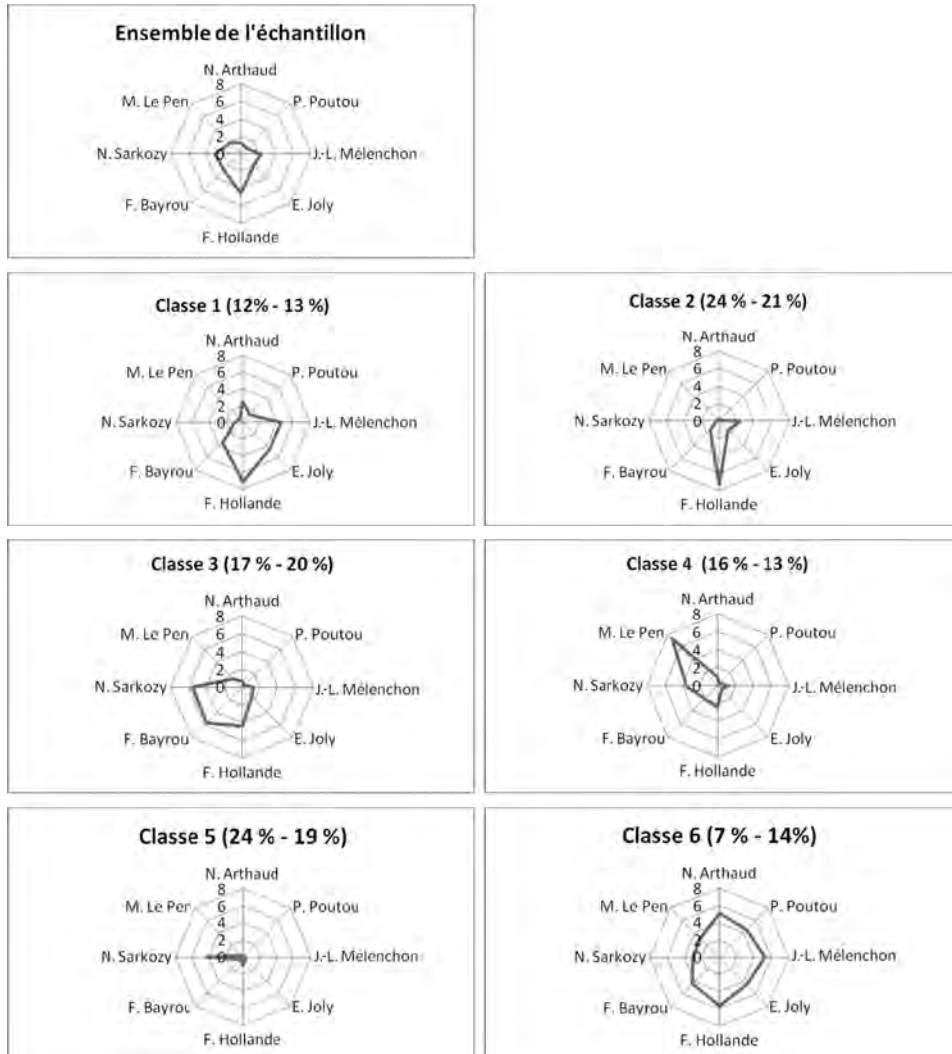
1. Dans ce genre de phénomène, il est nécessaire de rester prudent. Ces cohortes peuvent devenir moins « multipréférence » dans les décennies à venir. Dans ce cas, on reviendrait à un effet cycle de vie. En revanche, si leurs multipréférences demeurent, on aura bien un effet de renouvellement générationnel.

2. Ces analyses ont été réalisées avec le logiciel SPAD. La méthode est similaire à celle utilisée par V. Tiberj avec la collaboration de B. Cautrès, « L'espace des possibles électoraux », cité.

3. La typologie construite sur les cinq vagues cumulées de notre enquête, soit 5 033 personnes, ne porte que sur les huit candidats présents dans toutes les vagues. La méthode de cette classification sur facteurs est présentée de façon détaillée en annexe. Ces analyses sont faites sans pondération.

de N. Sarkozy. Le graphique 3 présente les profils des probabilités moyennes obtenues par les huit candidats dans les six classes, sur l'ensemble des cinq vagues. Les variations des graphiques en étoile traduisent bien la spécificité de la structure des préférences des électeurs de chacune des six classes.

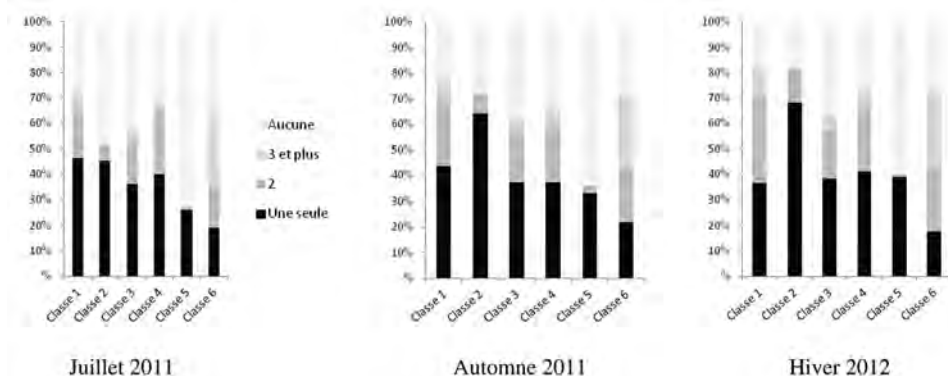
Graphique 3. Moyenne des probabilités de vote pour huit candidats, pour l'ensemble de l'échantillon et pour les six classes de préférence. Entre parenthèses, fréquence de chaque classe en juillet 2011 et mars 2012



Sources : Enquêtes TriElec TNS-Sofres.

La transformation d'une préférence en comportement électoral semble assez évidente pour la classe des électeurs qui affichent un favori, sinon unique, du moins nettement affirmé (classe 2 avec F. Hollande, classe 4 avec M. Le Pen) ; elle n'en demeure pas moins seulement probable et soumise à des facteurs qui ne sont pas maîtrisés dans cette analyse. Pour les autres classes, en particulier la première et la troisième et plus encore pour la sixième, le passage de la préférence au vote devient impossible à estimer en l'état de nos informations. En fait, cette typologie ne vise pas à prédire le vote à venir mais à mieux saisir des logiques complexes de choix, difficilement observables avec les instruments classiques, qui travaillent les électeurs au cours de la campagne jusqu'à leur décision finale. Le degré d'indécision des électeurs est ici une donnée capitale. La classification permet de suivre ce phénomène par type d'électeurs en prenant simplement comme indicateur le nombre de probabilités comprises entre 7 et 10 : une seule signifie un choix arrêté, deux et plus traduisent de fortes hésitations et aucune correspond à l'absence de préférence. Le graphique 4 représente la fréquence de ces degrés d'indécision pour chaque classe à trois moments de la campagne, en juillet 2011, à l'automne 2011 et dans l'hiver 2012¹. À l'aide de ces outils d'analyse, examinons maintenant les six classes d'électeurs.

Graphique 4. Pour chaque classe, fréquence des probabilités entre 7 et 10 données aux huit candidats à trois moments de la campagne



Sources : Enquêtes TriElec TNS-Sofres.

Lecture : en juillet 2011, 46 % des électeurs de la classe 1 et 19 % de la classe 6 donnent une seule probabilité égale ou supérieure à 7.

Les électeurs de la classe 1 représentent en moyenne 15 % de l'échantillon, mais avec des évolutions au cours de la campagne : de 12 % en juillet, le pourcentage s'élève à 17 % à l'automne pour redescendre à 13 % fin mars. Ils partagent leurs préférences principalement entre les trois candidats de la gauche « institutionnelle » représentée au parlement. F. Hollande a la probabilité moyenne la plus forte (7,12 sur l'ensemble de la période), mais E. Joly et J.-L. Mélenchon caractérisent mieux que lui cette classe². Les électeurs de ce groupe ont des difficultés à choisir : en juillet, ils sont 46 % à donner une seule probabilité supérieure

1. Pour des raisons de fiabilité statistique, nous avons regroupé ici les cinq vagues.

2. On trouvera en annexe méthodologique le tableau détaillé des résultats de discrimination de chaque classe, avec les moyennes et les valeurs tests.

à six ; ils sont encore 36 % en février-mars. La comparaison avec les électeurs de la classe 2 est intéressante : cette classe est la plus importante avec 21 % de l'échantillon, en baisse de trois points depuis juillet. F. Hollande est le principal candidat favori de ces électeurs ; non seulement il fait ici sa plus forte moyenne (7,22), mais tous les autres candidats, y compris à gauche, ont des moyennes de classe moins bonnes que dans l'ensemble de l'échantillon ; seul J.-L. Mélenchon retrouve sa moyenne générale. La fermeté de ces choix s'est nettement affirmée au cours de la campagne : en juillet, 45 % n'ont qu'un seul favori, ils sont 64 % à l'automne et 68 % en février-mars. Ce mouvement s'accompagne d'une augmentation du score des préférences pour le candidat socialiste, qui progresse de 6,38 en juillet à 7,40 en hiver après être passé par un maximum à l'automne (7,52). On retrouve la dynamique qui caractérise le candidat socialiste : forte progression de son potentiel jusqu'à la primaire, puis recul au cours de la campagne proprement dite et stabilisation à un niveau qui reste l'un des plus élevés des huit candidats. Ces deux premières classes ont en commun d'avoir environ les trois quarts de leurs membres qui se situent à gauche ou « plutôt à gauche » sur l'échelle d'orientation politique et près des deux tiers que l'on peut qualifier de « politisés » car ils sont à la fois intéressés par la politique en général et par l'élection présidentielle (réponses « beaucoup ou assez » chaque fois). La multipréférence peut donc s'accompagner d'un niveau élevé de politisation, elle n'est pas nécessairement le signe d'un manque de compétence politique. Les uns et les autres jugent à plus de 80 % les propositions du candidat socialiste très ou plutôt convaincantes, l'adhésion étant toutefois un peu plus affirmée au sein de la classe 2. Mais il y a aussi entre ces deux classes des nuances, voire des différences nettes qui font échos à leurs systèmes de préférences. Ainsi, l'image de F. Hollande est bonne dans les deux groupes mais un peu meilleure dans le groupe 2 ; 38 % des électeurs de la classe 1 jugent positivement les propositions d'E. Joly et 58 % celles de J.-L. Mélenchon, contre respectivement 18 % et 49 % parmi ceux de la classe 2. De même, ceux-ci sont plus nombreux à souhaiter la victoire de F. Hollande : 70 % pour l'ensemble de la période d'octobre à mars, contre 56 % pour les électeurs de la classe 1, lesquels ne sont que 16 % à souhaiter la victoire de leur favori. Tous ces éléments témoignent de la plus forte détermination des électeurs de la classe 2 ; logiquement, fin mars, ce sont eux qui donnent la plus forte probabilité d'aller voter¹. Il est raisonnable de penser que la majorité de la classe 2 a exprimé aux deux tours de l'élection présidentielle un vote de conviction pour le candidat socialiste. Mais il serait trompeur de considérer tous ces électeurs comme acquis durablement au PS : en juillet 2011, 6 % d'entre eux exprimaient deux préférences fortes ; ils sont deux fois plus nombreux en février-mars, et même dans cette classe, il reste alors un électeur sur cinq qui n'a pas de préférences clairement affirmées supérieures à 6.

La classe 6 est celle qui connaît la plus forte progression de juillet à mars : elle double en proportion de 7 % à 14 %, soit le même niveau que la classe 1. Politiquement assez hétérogène, elle appartient encore en partie à la sphère d'influence de la gauche. 46 % de ses membres se déclarent de gauche ou du centre gauche, et les candidats les plus à gauche obtiennent ici leurs meilleurs votes potentiels : 4,5 pour P. Poutou, 5,08 pour N. Arthaud et 5,3 pour J.-L. Mélenchon ; E. Joly fait aussi nettement mieux que sa moyenne générale. Bien que le plus fort potentiel électoral revienne à nouveau à F. Hollande, son niveau (5,6) est beaucoup plus faible que dans les deux premières classes, à peine supérieur à celui de J.-L. Mélenchon, ce qui traduit la distance entre ces électeurs et le futur président. Une

1. Les probabilités de vote peuvent aussi être utilisées pour évaluer la participation électorale. La réponse 10 en fournit alors une bonne appréciation : en mars 2012, 79 % des enquêtés ont donné cette réponse.

majorité des électeurs de ce groupe se déclare du centre (21,5 %), du centre droit (17 %) ou de droite (11,5 %). De fait, M. Le Pen et F. Bayrou font, dans ce groupe, mieux que leur moyenne générale. Seul N. Sarkozy a un potentiel électoral égal à sa moyenne. Se trouvent réunis dans cette classe des électeurs à la fois hostiles au président candidat et méfiants à l'égard de la gauche de gouvernement. Mal à l'aise avec l'offre électorale dominante imposée par la logique bipolaire de l'élection présidentielle et de la Cinquième République, ces électeurs ne parviennent pas à choisir un seul favori. Et la campagne électorale, loin de les aider, accroît plutôt leur désarroi : alors qu'ils sont 19 % à avoir un seul favori en juillet et 18 % en février-mars, ils sont de plus en plus nombreux à définir leur espace des possibles électoraux avec deux candidats ou plus : 42 % à l'été, 49 % à l'automne et 54 % en hiver ; ils sont alors 28 % à n'avoir aucune préférence affirmée. Un tiers d'entre eux n'exprime aucun souhait de victoire, alors que 28 % citent F. Hollande et 15,5 % un candidat à la gauche de la gauche. Une toute petite majorité trouve les propositions de F. Hollande convaincantes (50 %), contre 42 % pour celles de J.-L. Mélenchon. Ce groupe d'électeurs, plutôt jeune et ouvrier, compte la plus forte proportion (31 %) d'indifférents à l'élection présidentielle.

Les classes 1, 2 et 6 rassemblent l'essentiel des électeurs de gauche. Elles permettent de mieux comprendre les évolutions des scores électoraux au sein de ce segment politique. La classe 2 explique sans doute pourquoi le PS reste le parti dominant à gauche, puisque l'essentiel des individus qui y sont affectés n'a que F. Hollande dans leur espace des possibles, même s'il existe une certaine tentation pour J.-L. Mélenchon. En revanche, les classes 1 et 6, dont le poids cumulé dépasse largement celui de la classe 2, démontrent combien les multipréférences pèsent au sein de la gauche, au sens large. Certains considèrent que la gauche et l'extrême gauche constituent deux blocs différents. Pourtant, nombre d'électeurs de la classe 6 incluent dans leur espace, outre F. Hollande, J.-L. Mélenchon, voire ses concurrents trotskystes (et le candidat du Front de gauche n'est pas rejeté dans les classes 1 et 2). En cela, on confirme en 2012 ce qui avait déjà été noté en 2002 ou en 2007¹ : du point de vue des électeurs, il n'y a pas nécessairement de frontières entre gauche de gouvernement et gauche protestataire. Cela vaut aussi pour F. Bayrou. En 2007² avait été mise en évidence une classe de « ségo-bayrouistes » qui, en fait, rassemblaient des individus envisageant de voter pour S. Royal et F. Bayrou mais aussi pour O. Besancenot et D. Voynet. Retrouver une classe très proche de ce groupe 5 ans après confirme que la frontière entre la gauche et le centre s'est durablement estompée. Au final donc, la gauche est un espace politique de plus en plus concurrentiel, ce qui explique bien pourquoi le succès à une élection est assez souvent sans lendemain pour des partis comme le NPA ou EELV. À part le PS, et encore jusqu'à un certain point, aucun de ces partis ne dispose d'électeurs « en propre ».

La classe 3 est constituée par des électeurs du centre (27 %), du centre droit (32 %) et de la droite (18 %), dont les préférences électorales sont partagées presque à égalité entre F. Bayrou et N. Sarkozy : l'un et l'autre obtiennent là leurs meilleurs scores de probabilité de vote, respectivement 5,63 et 5,53 sur l'ensemble de la période. Le poids de cette classe dans l'échantillon progresse de 17 % en juillet à 22 % en février-mars, et pèse alors un peu plus que la classe 2 favorable à F. Hollande. Mais cette progression ne permet pas au candidat de l'UMP de prendre l'avantage sur celui du MoDem : en février-mars, son score est de 5,68 contre

1. Gérard Grunberg, Étienne Schwesiguth, « La tripartition de l'espace politique », dans Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote de tous les refus*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 341-362 ; V. Tiberj avec la collaboration de B. Cautrès, « L'espace des possibles électoraux », cité.

2. V. Tiberj, avec la collaboration de B. Cautrès, *ibid.*

5,88 pour F. Bayrou. Cet avantage du candidat du MoDem se retrouve dans la perception que les électeurs ont de son programme : ils sont 60 % à le juger convaincant, soit quatre points au-dessus de N. Sarkozy. Cette classe illustre toute la distance qu'il y a entre l'expression de préférences pour des candidats et la décision finale de l'électeur. En termes de préférences et d'opinion sur le programme, la concurrence est serrée, alors que dans les urnes, N. Sarkozy devancera F. Bayrou de près de 6,5 millions de voix. On retrouve d'ailleurs ce décalage dans nos enquêtes puisque, dès février-mars, seulement 16 % des électeurs souhaitent la victoire de F. Bayrou, contre 31 % pour N. Sarkozy. La logique bipolaire du scrutin présidentiel, la perception des chances de victoire, le vote utile ont clairement leur part d'explication de ce décalage entre préférences et vote. Surtout, c'est l'effet sortant qui parle¹. La sociologie de ce groupe est d'ailleurs clairement favorable à cet effet : cette classe compte le plus de catholiques pratiquants réguliers ou irréguliers (34 %, pour 22 % en moyenne) et le moins de sans-religion (23 %, contre 37 %), elle a la plus faible proportion de jeunes de 18 à 24 ans (5 %, contre 13 %) et les personnes âgées y sont nettement surreprésentées (31 %, contre 23 %). Or, pour l'électeur catholique âgé, l'expérience politique et la légitimité du candidat de droite déjà en fonction est un puissant critère de choix : entre deux prétendants de droite ou du centre droit, il vote pour le sortant².

La classe 4 est constituée par des électeurs de droite (37 %, dont 20 % se déclarent très à droite) qui ont M. Le Pen comme favori. Alors que son potentiel électoral moyen est de 1,79 sur l'ensemble de l'échantillon, il atteint 7,38 dans cette classe sur l'ensemble de la période, avec une petite progression entre juillet (7,36) et février-mars (7,54). Mais si l'intensité des préférences pour la candidate du FN se renforce un peu, le poids de ce groupe diminue entre juillet (16 %) et février-mars (13 %). N. Sarkozy atteint ici son troisième meilleur score (3,61 en moyenne, 3,39 en juillet et 3,80 en fin de période). Comme la classe 6, ces électeurs sont parmi les moins politisés : en février-mars, 45,5 % déclarent s'intéresser à la politique et à l'élection (53 % en moyenne) alors que 31 % d'entre eux restent indifférents (24 % en moyenne). Cette attitude est à rapprocher de la sociologie professionnelle de ce groupe qui, comme la classe 6, est principalement composée d'ouvriers (31 %) et d'employés (28 %) alors que les cadres et professions libérales ne sont que 10 %, contre 22 % à 25 % dans les classes 1, 2 et 3. Les propositions de M. Le Pen font mouche chez ces électeurs : 74 % d'entre eux se disent convaincus, même s'ils ne sont que 34 % à souhaiter sa victoire. Parallèlement, 44 % sont également convaincus par les propositions de N. Sarkozy et 23 % espèrent sa victoire. Tous ces éléments montrent que la préférence marquée pour la droite de la droite de ces électeurs d'origine populaire est aussi « Sarkozy-compatible ». En cela, la porosité entre une fraction des électeurs de la droite modérée et une partie de ceux du FN perdure au-delà de 2007, conformément à ce que d'autres travaux ont montré³.

1. C'est ce que nous apprend l'analyse des traits d'image de ces deux candidats dans cette classe : François Bayrou inquiète moins que le président candidat ; il est perçu comme beaucoup plus proche des préoccupations des gens et sa volonté réformatrice est mieux comprise. Mais Nicolas Sarkozy continue de mieux incarner la fonction présidentielle : l'écart de 23 points à l'automne reste de 18 points en février-mars. En d'autres termes, François Bayrou plaît à une majorité des électeurs de cette classe, mieux même que le candidat de l'UMP, mais celui-ci a fait la preuve de sa stature présidentielle, et cet argument est certainement décisif au moment de la décision du vote.

2. Bernard Denni, « Le conservatisme des seniors, une affaire d'âge ? », dans Anne Muxel (dir.), *La politique au fil de l'âge*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p. 123-126.

3. Nonna Mayer, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue française de science politique*, 57 (3-4), juin-août 2007, p. 429-445.

Enfin, pour les électeurs de la classe 5, aucun candidat ne trouve grâce à leurs yeux. Tous reçoivent des scores de probabilités très faibles et nettement inférieurs à leur moyenne générale, à l'exception de N. Sarkozy, qui fait là son deuxième moins mauvais score. Le graphique 4 traduit bien l'originalité de ce groupe : entre 26 % de ces électeurs en juillet et 36 % en hiver ont un seul favori, mais entre 73 % et 60 % n'ont aucune préférence supérieure à 6. L'absence de favori est la marque de ce groupe. N. Sarkozy fait mieux ici que sa moyenne générale, mais il reste un choix « faute de mieux ». Son score de probabilité reste faible, même s'il progresse de façon régulière, passant de 3,77 en juillet à 4,37 à l'automne et à 4,41 en février-mars. Parallèlement, le poids de cette classe diminue de 24 % en juillet à 19 % en hiver. Ces observations montrent que, même pour ce groupe peu politisé (30 % d'indifférents à l'élection présidentielle), aux orientations politiques incertaines (12 % de ces électeurs ne se positionnent pas sur l'échelle gauche-droite, pour 4,5 % en moyenne), la campagne a eu des effets de mobilisation non négligeables qui ont profité au président candidat. De façon assez inattendue, les électeurs de ce type viennent de toutes les catégories sociales : leurs profils d'âge ou de profession sont étonnamment proches de ceux de l'ensemble de l'échantillon : ainsi, la proportion de cadres et de professions libérales est de 21 %, pour une moyenne de 19 % ; seul écart sensible, les personnes âgées de 65 ans et plus sont un peu surreprésentées (29,5 %) par rapport à l'ensemble de l'échantillon (23 %). Ces électeurs sont les plus éloignés de la vie politique et de la compétition électorale, sans que l'on puisse expliquer leur attitude par les effets de la domination sociale.

Il peut être tentant d'interpréter nos classes, ou du moins celles d'entre elles qui sont nettement constituées autour d'un favori, comme étant des électorats. La tentation est d'autant plus forte quand leur poids dans l'enquête est très proche du résultat du premier tour en pourcentage des inscrits : ainsi pour la classe 2 avec F. Hollande (21 %¹ dans la vague de mars et 22 % des inscrits) ou pour la classe 4 avec M. Le Pen (13 % en mars et 14 % des inscrits). Mais même dans ce cas favorable, la correspondance entre la préférence et le vote n'est pas rigoureusement établie. Elle dépend de nombreux facteurs liés notamment à la campagne et à la conjoncture politique qui vont, au moment du vote, conduire les électeurs à des arbitrages différents entre leurs favoris : par exemple, voter pour M. Le Pen plutôt que pour N. Sarkozy ou l'inverse.

L'intérêt de cette analyse des probabilités de vote n'est pas d'essayer de retrouver le résultat final, mais de donner des clés pour mieux comprendre les dynamiques politiques qui conduisent à ce résultat final. De ce point de vue, il est particulièrement intéressant de constater que N. Sarkozy n'apparaît dans aucune classe avec des votes potentiels élevés, faute d'avoir suscité une adhésion forte sur son nom, ce qui a certainement constitué un lourd handicap pour le second tour. Le soutien au candidat de l'UMP apparaît nettement dans nos analyses comme un soutien par défaut : chez les électeurs du centre droit légitimistes qui trouvent des vertus à F. Bayrou, chez une partie des électeurs apolitiques qui se détournent des élections et chez certains des électeurs sensibles au programme du Front national. F. Hollande, en revanche, a pu s'appuyer sur un socle d'électeurs qui l'avaient choisi pour favori. Mais l'analyse des préférences montre que son *leadership* au sein de la gauche est concurrencé par les autres candidats. Pour une partie importante de ces électeurs, ceux des classes 1 et surtout 6, le vote pour le candidat du PS dès le premier tour ou au second aura été probablement aussi un vote par défaut. Mieux que les instruments classiques, l'analyse des probabilités de

1. Rappelons que ces résultats sont calculés sans redressement sociopolitique.

vote et des préférences électorales permet de saisir les logiques complexes de choix qui travaillent les électeurs au cours d'une campagne électorale ; saisir, à travers ces logiques, la part des votes d'adhésion et des votes par défaut permet d'obtenir une évaluation plus précise de la signification de leur choix électoral.

*
* *

Ces analyses invitent à revoir la conception traditionnelle du vote. N'y voir que l'expression d'une préférence positive pour un candidat ou un parti est trompeur. Helena Catt l'avait déjà supposé, on le vérifie ici où près d'un électeur sur quatre est dans la position de choisir le moins pire des candidats. Le vote négatif, par choix d'un moindre mal, est une réalité et il semble n'avoir jamais été aussi fort qu'en 2012. N'y voir que l'expression d'une préférence exclusive est tout aussi trompeur. Près d'un électeur sur trois dispose d'un espace des possibles à deux ou trois candidats. Surtout, les votants négatifs comme les votants à multipréférences pourraient peser de plus en plus dans le destin électoral du pays si les phénomènes qu'on a identifiés sont bien dus au renouvellement générationnel plutôt qu'à un effet de cycle de vie. N'oublions pas que les électeurs « classiques » qui n'ont qu'un candidat à leur arc sont également les plus âgés.

Quoi qu'il en soit, la participation aux scrutins est déjà de plus en plus dépendante du contexte et des enjeux de l'élection. À partir de nos analyses, on peut également envisager qu'il en ira de même pour les résultats électoraux des partis. Les scrutins qui se sont déroulés depuis le début des années 2000 peuvent ainsi se concevoir comme une conséquence de la présence d'électeurs à multipréférences de plus en plus nombreux. Cela est d'autant plus vrai que les frontières politiques évoluent, tant entre la gauche et le centre qu'entre la droite et l'extrême droite, et que la campagne électorale a de multiples effets, certains allant dans le sens d'une réanimation ou du renforcement des convictions, d'autres au contraire vers un affaiblissement de préférences existantes. Cela rend les scrutins à venir d'autant moins prévisibles.

— Vincent Tiberj, Bernard Denni et Nonna Mayer —

Vincent Tiberj est chargé de recherche FNSP, au Centre d'études européennes de Sciences Po Paris (CEE), et il a coordonné le réseau TriElec qui rassemble des chercheurs de Sciences Po Bordeaux, Grenoble et Paris. Il a notamment publié : *Des votes et des voix. La France des urnes de Mitterrand à Hollande*, Paris, Champ Social Éditions, à paraître ; *La crispation hexagonale. France fermée contre France plurielle, 2001-2007*, Paris, Plon/FJJ, 2008 ; (avec Sylvain Brouard) *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005. Spécialisé dans l'analyse des comportements électoraux et politiques en France, en Europe et aux États-Unis, et la psychologie politique, ses travaux portent sur les modes de raisonnement des citoyens « ordinaires », la sociologie politique des inégalités sociales et ethniques, ainsi que sur les préjugés xénophobes et les systèmes de valeurs (CEE, 28 rue des Saints-Pères, 75007 Paris, <vincent.tiberj@sciences-po.fr>).

Bernard Denni est professeur de science politique à Sciences Po Grenoble et chercheur CNRS au laboratoire PACTE (UMR 5194, Sciences Po Grenoble / Université Pierre-Mendès-France / Université Joseph-Fourier). En 2012, il a animé l'équipe grenobloise du programme TriElec. Il a récemment publié : « Comportement politique et préférences électorales des seniors en 2012 », dans « Le pouvoir gris. Du

lobbying au pouvoir sur soi », *Gérontologie et société*, 143, décembre 2012, p. 39-50 ; (avec Pierre Bréchon) « L'élection dans son contexte : candidats et forces en présence », dans Pierre Bréchon (dir.) *Les élections présidentielles en France : cinquante ans d'histoire politique*, Paris, La Documentation française, 2013, p. 19-76 ; (avec Annie-Claude Salomon) « Présidentielle : la campagne électorale laisse les électeurs sur leur faim », *Revue politique et parlementaire*, 1063-1064, avril-septembre 2012, p. 271-280 ; « Le conservatisme des seniors. Une affaire d'âge ? », dans Anne Muxel (dir.) *La politique au fil de l'âge*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p. 113-160. Spécialiste des opinions, des attitudes et des comportements politiques, il étudie notamment le vote des électeurs âgés (PACTE, Sciences Po Grenoble, <bernard.denni@sciencespo-grenoble.fr>).

Nonna Mayer est directrice de recherche au CNRS, affectée au Centre d'études européennes de Sciences Po Paris (CEE). Elle est présidente de l'Association française de science politique depuis 2005 et responsable de la collection « Contester » aux Presses de Sciences Po. Elle a récemment publié : *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010 ; « Comment aborder les métamorphoses du vote ouvrier en Europe ? », dans Jean-Michel de Waele, Mathieu Vieira (dir.), *Une droitisation de la classe ouvrière en Europe ?*, Paris, Economica, 2012, p. 27-40 ; « From Jean-Marie to Marine Le Pen : Electoral Change on the Far Right », *Parliamentary Affairs*, 66, 2013, p. 160-178. Ses recherches portent sur la sociologie des comportements politiques, le racisme et l'antisémitisme, l'extrémisme de droite et le lien entre précarité sociale et vote (CEE, 28 rue des Saints-Pères, 75007 Paris, <nonna.mayer@sciences-po.fr>).

Annexe méthodologique

Il s'agit ici d'expliquer aux lecteurs de la revue comment nous avons construit notre typologie descriptive des réponses aux questions de probabilités de vote des 5 033 personnes interrogées entre début juillet 2011 et fin mars 2012 dans les cinq vagues du baromètre TNS-Sofres TriElec. Sa construction s'est faite suivant une démarche en trois temps¹ à partir du logiciel SPAD. Rappelons avec Ludovic Lebart, Marie Piron et Alain Morineau qu'il ne faut pas « exagérer la pertinence et l'importance du nombre de classes d'une classification, car une classification n'est jamais une fin en soi »². Bien qu'obtenue à partir de la structuration des réponses, elle n'est ni vraie ni fausse, mais seulement profitable ou non pour la recherche. Les procédures de description automatique des classes et les tests statistiques de caractérisation d'une classe permettent de juger de l'intérêt de la partition obtenue. Mais d'autres partitions intéressantes sont naturellement possibles.

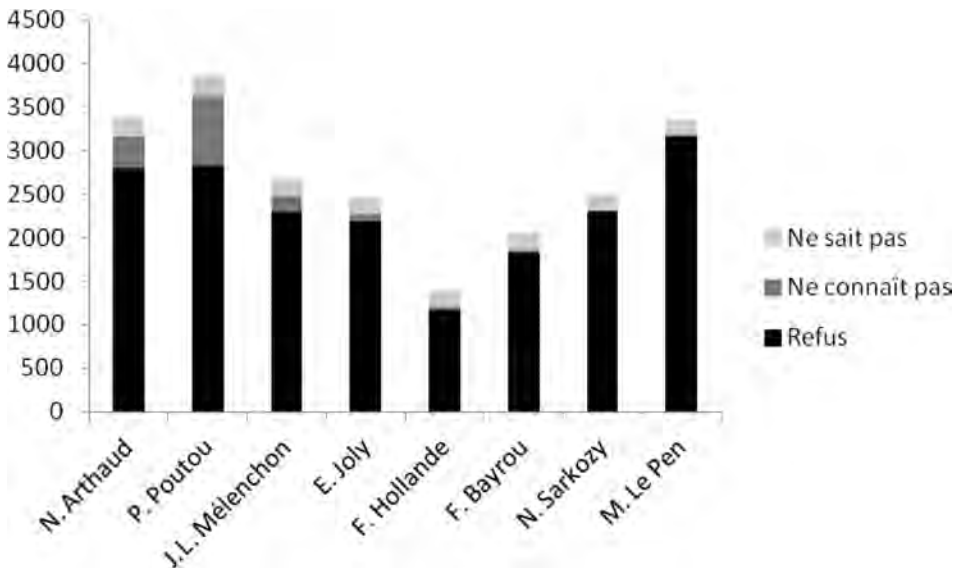
Dans un premier temps, une analyse en composante principale est réalisée avec, pour variables actives, les réponses données aux questions sur les probabilités de vote pour les huit candidats présents dans les cinq vagues d'enquêtes. N. Dupont-Aignan et J. Cheminade ne sont donc pas pris en compte. Les réponses aux probabilités de vote sont comprises entre 0 et 10, plus les réponses « ne connaît pas » et « ne sait pas » qui ont des codes spécifiques. Pour pouvoir travailler sur l'ensemble des répondants qui sont tous des électeurs potentiels et pour prendre en compte l'éventuelle absence de préférence pour un candidat (généralement un petit candidat), les sans-réponses ont été recodées en 0. Cette opération change un

1. Cette annexe méthodologique a été rédigée par Bernard Denni avec les précieux conseils de Catherine d'Aubigny, maître de conférences de statistique à l'Université Pierre-Mendès-France, pour la mise au point de cette typologie et son aide à la rédaction de cette note méthodologique dont le contenu reste de la responsabilité des auteurs de l'article.

2. Pour une présentation générale de cette méthode d'analyse des données, on se reportera à Ludovic Lebart, Marie Piron, Alain Morineau, *Statistique exploratoire multidimensionnelle. Visualisation et inférences en fouille des données*, Paris, Dunod, 4^e éd., 2006, et en particulier le chapitre 6 « Méthodes de classification ».

peu la signification politique du zéro : dans la très grande majorité des cas (voir le graphique A1 ci-après), il correspond au refus explicite de voter pour un candidat et, beaucoup plus rarement, à sa méconnaissance ou encore, à l'incapacité de l'électeur d'évaluer sa préférence pour ce candidat. Mais, 1/ quelles qu'en soient les raisons, zéro est bien l'indice que l'électeur ne retient pas un candidat parmi ses choix électoraux possibles et 2/ si on ne l'avait pas fait, cela équivalait à retirer de l'analyse par exemple des individus qui n'auraient donné qu'une seule non-réponse sur huit questions. Les probabilités de vote ainsi recodées peuvent être traitées comme des variables numériques sur la totalité des 5033 individus du fichier.

Graphique A1. Répartition, en effectifs, des réponses « 0 » ou refus de voter pour le candidat, « ne connaît pas » ou « ne sait pas » à la question des probabilités de vote pour huit candidats à la présidentielle de 2012. Cumul des cinq vagues, n = 5 033, résultats non pondérés



Les huit axes de l'ACP synthétisent les nombreux systèmes de préférences électorales possibles. L'histogramme des valeurs propres (voir le graphique A2) montre que le premier axe résume plus de 30 % de l'inertie du nuage de données. Les quatre premiers axes en totalisent 70 % ; au-delà, on observe un décrochement suivi d'une décroissance régulière des valeurs propres ; l'information synthétisée par ces derniers axes devient de plus en plus difficile à interpréter pour une explication de plus en plus marginale.

Graphique A2. Histogramme des valeurs propres de l'ACP (en pourcentage d'inertie expliquée)

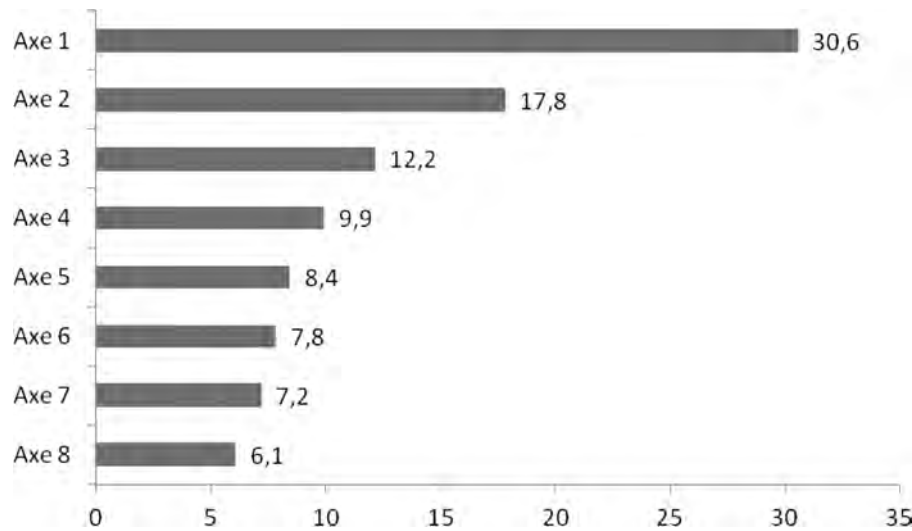


Tableau A1. Coordonnées factorielles des quatre premiers axes

Libellé de la variable	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
N. Arthaud	0,71	0,30	0,19	- 0,09
J.-L. Mélenchon	0,70	- 0,09	0,17	0,04
P. Poutou	0,69	0,29	0,21	- 0,31
E. Joly	0,67	- 0,07	- 0,08	- 0,18
F. Hollande	0,55	- 0,44	- 0,34	0,35
F. Bayrou	0,36	0,40	- 0,72	0,21
M. Le Pen	- 0,01	0,67	0,36	0,61
N. Sarkozy	- 0,31	0,65	- 0,32	- 0,35

Le tableau A1 des coordonnées factorielles ou des corrélations entre les variables actives et les quatre premiers facteurs permet de voir quelles informations ces axes synthétisent et ainsi de les interpréter. L'axe 1 montre une opposition entre les préférences pour les cinq candidats de gauche et, dans une moindre mesure, pour F. Bayrou (corrélations positives) et au pôle négatif, les préférences pour N. Sarkozy (– 0,31). Celles-ci sont toutefois mieux prises en compte par l'axe 2 (0,65), comme celles pour M. Le Pen (0,67) qui ne contribuent pas à l'axe 1 ; F. Bayrou (0,40) est présent aussi sur ce deuxième axe. Le plan formé par ces deux premiers facteurs traduit principalement l'opposition entre F. Hollande (coordonnées de 0,55 et – 0,44) et N. Sarkozy (– 0,31 et 0,65) et parmi les candidats de gauche, l'axe 2 différencie les deux candidats trotskistes de F. Hollande, J.-L. Mélenchon et E. Joly occupant une position intermédiaire. L'axe 3 ne représente plus que 12 % de l'information. Il est fortement structuré au pôle négatif par F. Bayrou (– 0,72), puis moins nettement mais presque à égalité par F. Hollande (– 0,34) et N. Sarkozy (– 0,32) ; au pôle positif on trouve M. Le Pen (0,36)

et les trois candidats de la gauche de la gauche : cet axe oppose donc les candidats modérés aux « extrêmes » de gauche ou de droite. Enfin, l'axe 4 (9,9 % de l'inertie) est construit par les préférences pour M. Le Pen (0,61) et aussi par celles pour F. Hollande (0,35) et F. Bayrou (0,21), toutes en opposition assez nette à N. Sarkozy (− 0,35).

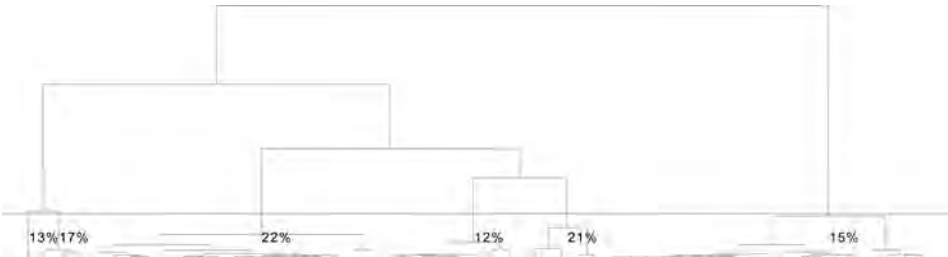
L'analyse de ces quatre dimensions montre la complexité de l'agencement des préférences des électeurs qui ne se résument pas à une simple opposition entre la gauche et la droite, même si celle-ci reste structurante. Pour la plupart des candidats, les corrélations positives ou négatives sont fortes avec les quatre premiers axes, indice d'un jeu complexe d'articulations des préférences entre tous les candidats.

Dans un deuxième temps, une classification est effectuée à partir de ces quatre facteurs pour rendre plus lisibles ces articulations des préférences. L'abandon des facteurs suivants de plus en plus difficiles à interpréter revient à lisser les données, ce qui, en général, permet d'obtenir des classes plus homogènes. Cette classification cherche à regrouper les personnes enquêtées en un nombre limité de classes en fonction de leur ressemblance mesurée par leur distance dans l'espace défini par les quatre premiers facteurs de l'ACP. La méthode vise à obtenir une partition telle que les individus d'une même classe sont les plus ressemblants possibles, tandis que les classes sont les plus séparées possibles. En d'autres termes, il s'agit de minimiser la variance intragroupe (les individus d'un même groupe sont proches) et de maximiser la variance intergroupes (chaque groupe est bien différent de tous les autres).

Il existe plusieurs méthodes de classification. Les méthodes de classifications ascendantes hiérarchiques proposent une suite de partitions emboîtées et la difficulté consiste à choisir la coupure la plus pertinente. Les méthodes de partitionnement construisent une seule partition en un nombre de classes fixé *a priori* en itérant les étapes d'allocations des individus aux classes, mais la partition finale dépend de la partition choisie à l'étape initiale. La méthodologie choisie, proposée par le logiciel SPAD, consiste à alterner ces deux types de méthodes.

Dans une première étape, deux partitions en dix classes sont construites à l'aide de la méthode des centres mobiles à partir de deux partitions initiales différentes choisies aléatoirement. Ces deux partitions finales sont croisées afin d'obtenir des regroupements stables constitués des individus classés ensemble dans les deux partitions. On obtient ainsi une partition en 53 classes comprenant un petit nombre de regroupements stables rassemblant une grande partie des individus et de nombreuses classes constituées d'individus isolés. Cette première construction montre qu'il existe une structuration en classes indépendantes de l'initialisation. Le nombre de classes de la partition est bien sûr trop important. On utilise alors une méthode de classification hiérarchique ascendante afin de regrouper les classes obtenues à l'étape précédente. Le critère de regroupement est le critère de Ward ou critère de la variance en cohérence avec la méthode des centres mobiles. Le dendrogramme montre que plusieurs partitions étaient possibles, notamment 5 ou 8 classes. Toutefois, nous avons choisi de retenir 6 classes. En effet, couper l'arbre hiérarchique à ce niveau permet de travailler sur un nombre réduit de classes, de tailles assez équilibrées comprises chacune entre 12 % et 22 % de l'échantillon. Le nœud immédiatement supérieur de l'arbre hiérarchique réunit deux classes proches dont les effectifs sont importants 17 % et 13 % : une partition en cinq classes perd donc en précision. La partition immédiatement inférieure en huit classes a des effectifs nettement plus déséquilibrés. Enfin, la perte d'inertie interclasse occasionnée par la formation du nœud à 6 classes est sensiblement plus faible que pour les nœuds supérieurs.

Graphique A3. Dendrogramme issu de la classification mixte sur facteurs avec partition en 6 classes



La troisième et dernière étape de consolidation des classes est effectuée à l'aide d'un partitionnement par la méthode des centres mobiles à partir de la partition obtenue précédemment. Cette étape permet de réaffecter des individus dans des classes afin d'améliorer leur homogénéité interne et d'augmenter les distances entre les classes. Le résultat de cette consolidation est présenté au tableau A2. La consolidation fait bouger les effectifs de toutes les classes. La classe 5 est la plus stable, alors que la classe 6 est celle qui perd le plus d'individus et la classe 2 celle qui en gagne le plus. Ces réaffectations augmentent fortement l'homogénéité des classes 6, 3 et 5 (par exemple dans la classe 6, l'inertie baisse de 0,73 à 0,466) et diminuent un peu l'homogénéité des classes 1, 2 et 4. Mais au total les classes sont plus homogènes et plus distinctes les unes des autres puisque la part de l'inertie entre les classes dans la variance totale passe de 60 % avant la consolidation à 63 % après. La fréquence de ces classes consolidées dans l'échantillon est présentée en pourcentages dans la dernière colonne du tableau.

Tableau A2. Inertie, effectifs et fréquences des six classes, avant et après consolidation des affectations des individus dans les classes

	Inerties		Effectifs		Pourcentages	
	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après
Inertie interclasses/inertie totale	0,605	0,634				
Inertie intraclasse						
Classe 1	0,2200	0,312	632	744	13	15
Classe 2	0,1608	0,2460	839	1 039	17	21
Classe 3	0,5138	0,3812	1 124	981	22	19
Classe 4	0,2989	0,3843	586	669	12	13
Classe 5	0,3024	0,2736	1 080	1 015	21	20
Classe 6	0,7305	0,4661	772	585	15	12
Total	5,6389	5,6389	5 033	5 033	100	100

Il reste à étudier le contenu de ces classes et notamment les caractéristiques qui les distinguent de l'ensemble de l'échantillon. Dans ce but, le tableau A3 compare pour chaque candidat la probabilité de vote moyenne qu'il obtient dans chaque classe et dans l'ensemble de l'échantillon.

Tableau A3. Caractérisation des six classes par les moyennes des probabilités de vote dans la classe comparées à l'échantillon. Entre parenthèses, l'effectif et la fréquence de chaque classe en pourcentages

Classe 1 (n = 744 ; 15 %)				Classe 2 (n = 1 039 ; 21 %)			
Variabiles caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Valeur-Test	Variabiles caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Valeur-Test
E. Joly	4,591	1,991	28,58	F. Hollande	7,215	4,559	27,46
J.-L. Mélenchon	4,59	2,259	23,53	J.-L. Mélenchon	2,41	2,26	N. S.
F. Hollande	7,118	4,559	21,61	E. Joly	1,488	1,991	- 6,5
N. Arthaud	2,403	1,295	14,85	P. Poutou	0,066	0,837	- 15,5
P. Poutou	1,285	0,837	7,36	N. Arthaud	0,269	1,295	- 16,84
F. Bayrou	3,418	2,769	6,9	F. Bayrou	1,449	2,769	- 17,17
M. Le Pen	0,484	1,791	- 12,98	M. Le Pen	0,22	1,791	- 19,1
N. Sarkozy	0,934	2,962	- 17,3	N. Sarkozy	0,31	2,962	- 27,71
Classe 3 (n = 981 ; 19 %)				Classe 4 (n = 669 ; 13 %)			
Variabiles caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Valeur-Test	Variabiles caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Valeur-Test
F. Bayrou	5,617	2,769	35,75	M. Le Pen	7,384	1,791	52,20
N. Sarkozy	5,529	2,962	25,88	N. Sarkozy	3,608	2,962	5,19
F. Hollande	4,380	4,559	N. S.	N. Arthaud	0,934	1,295	- 4,54
M. Le Pen	1,370	1,791	- 4,94	F. Bayrou	2,064	2,769	- 7,04
E. Joly	1,511	1,991	- 6,14	P. Poutou	0,271	0,837	- 8,74
N. Arthaud	0,662	1,295	- 10,03	J.-L. Mélenchon	1,280	2,259	- 9,30
P. Poutou	0,285	0,837	- 10,70	E. Joly	0,554	1,991	- 14,27
J.-L. Mélenchon	1,236	2,259	- 12,20	F. Hollande	2,357	4,559	- 17,47
Classe 5 (n = 1015 ; 20 %)				Classe 6 (n = 585 ; 12 %)			
Variabiles caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Valeur-Test	Variabiles caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Valeur-Test
N. Sarkozy	4,239	2,962	13,15	P. Poutou	4,501	0,837	52,42
P. Poutou	0,091	0,837	- 14,79	N. Arthaud	5,079	1,295	44,14
M. Le Pen	0,339	1,791	- 17,40	J.-L. Mélenchon	5,297	2,259	26,71
N. Arthaud	0,203	1,295	- 17,66	E. Joly	4,457	1,991	23,61
E. Joly	0,384	1,991	- 20,55	F. Bayrou	4,362	2,769	14,75
J.-L. Mélenchon	0,279	2,259	- 24,13	M. Le Pen	3,075	1,791	11,10
F. Bayrou	0,436	2,769	- 29,91	F. Hollande	5,603	4,559	7,68
F. Hollande	0,988	4,559	- 36,37	N. Sarkozy	2,990	2,962	N. S.

Ainsi, dans la classe 1, E. Joly a une probabilité de vote de 4,59 pour 1,99 de moyenne générale ; un indice statistique (la Valeur-test, 28,58 dans cet exemple) mesure la force de la spécificité de cette moyenne de classe par rapport à la moyenne dans l'ensemble des individus et les variables-candidats sont ordonnés selon la valeur décroissante de cet indice. On voit ainsi que les préférences pour E. Joly sont la première caractéristique de la classe 1, même si son score reste bien inférieur à celui de F. Hollande. Mais au-delà de la moyenne des candidats dans cette classe et de leur degré de spécificité, l'important est de constater la forte multipréférence des électeurs qui la constituent. Les électeurs de cette classe, en revanche, donnent des probabilités nettement plus faibles que l'ensemble de l'échantillon à M. Le Pen et N. Sarkozy. La fiabilité de ces résultats est évaluée par un test qui ne figure pas dans le tableau car toutes les probabilités de résultats dus au hasard sont inférieures à une chance pour 1 000, sauf dans trois cas, la valeur du V-test est alors signalée comme non significative (N. S.).

Toutes les classes traduisent donc des systèmes de préférences électorales nettement différenciés les uns des autres.

La classe 1 (15 %) rassemble les électeurs qui ont plusieurs favoris à gauche : la candidate écologiste, J.-L. Mélenchon, F. Hollande, et dans une moindre mesure les candidats trotskistes et F. Bayrou.

Les électeurs de la classe 2 (21 %) sont aussi de gauche mais avec un profil de préférences différent : F. Hollande est le seul candidat qui caractérise cette classe avec une probabilité moyenne de voter pour lui de 7,21 contre 4,56 en moyenne générale et 7,12 dans la classe 1. On remarque que les autres candidats de gauche font ici des scores nettement plus faibles que dans l'ensemble de l'échantillon, à l'exception de J.-L. Mélenchon.

Dans la classe 3 (19 %), F. Bayrou et N. Sarkozy font leurs meilleurs scores, respectivement 5,62 et 5,5. Cette classe regroupe les électeurs modérés dont les préférences sont partagées entre le candidat du centre droit et celui de l'UMP.

Dans la classe 4 (13 %), M. Le Pen fait de loin son meilleur score (7,38 contre 1,79), mais N. Sarkozy (3,61) est aussi un peu au-dessus de sa moyenne générale alors que tous les autres candidats sont en dessous. Une partie des électeurs qui ont fait de M. Le Pen leur favori déclarent en même temps une préférence assez forte pour le candidat de l'UMP.

La classe 5 (20 %) est faiblement caractérisée par le score de N. Sarkozy (moyenne de 4,24 et un V-test de 13,15), les sept autres candidats obtenant des moyennes bien inférieures à leur moyenne générale (V-test fortement négatifs). Les membres de cette classe, sans favori bien affirmé, accordent cependant une timide préférence au président sortant.

Enfin dans la classe 6 (12 %), tous les candidats ont des scores significativement supérieurs à leur moyenne de l'échantillon sauf N. Sarkozy (V-test non significatif). Les candidats à la gauche de F. Hollande y font leurs meilleurs résultats, alors que le candidat socialiste dépasse de peu sa moyenne. F. Bayrou et M. Le Pen y font leurs seconds meilleurs scores. Cette classe, politiquement la plus hétérogène, rassemble des électeurs dont le principal trait commun est d'exclure le président sortant de leurs préférences.